

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XII.

Québec (Province de Québec), Avril et Mai 1868.

Nos. 4 et 5.

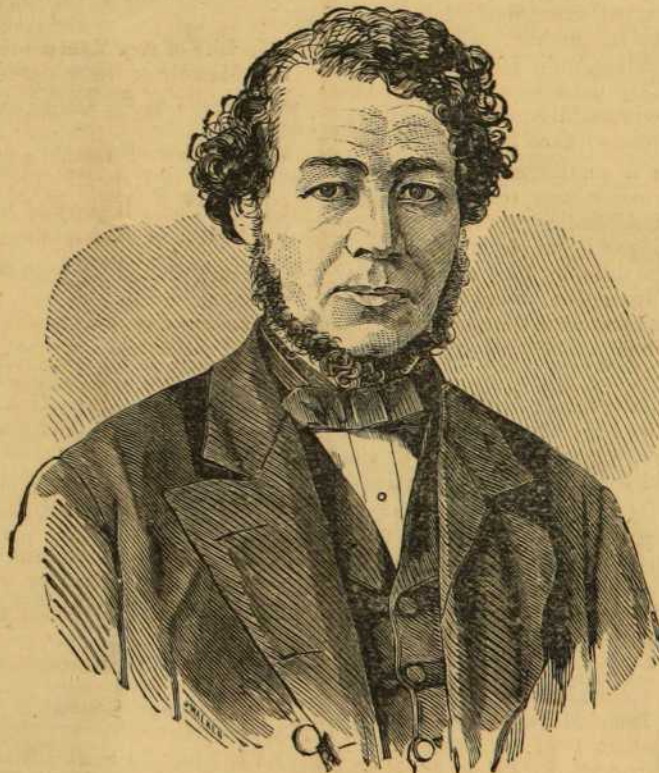
SOMMAIRE.—Feu l'Hon. Thomas D'Arcy McGee. — EDUCATION : Comptes-rendus de l'exposition universelle, Jules Nougaret. — ABYSSINIE. — PÉDAGOGIE : Des moyens d'exciter la curiosité chez les enfants, Paul Lacombe. — GRAMMAIRE ORGANIQUE, (suite.) — AVIS OFFICIELS. — Ministère de l'Instruction publique. — Nominations : Commissaires d'écoles. — Syndics d'écoles. — Diplômes octroyés par les Bureaux des Examineurs. — Erection de municipalités. — Avis aux municipalités scolaires. — Avis aux secrétaires-trésoriers.

— Avis aux instituteurs. — Instituteur disponible. — PARTIE EDITORIALE Société Historique de Montréal. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — DOCUMENTS OFFICIELS : Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1867. — Tableau de la distribution de la subvention des municipalités pauvres pour l'année 1867.

Feu l'Hon. Thomas Darcy McGee.

Nous avons le pénible devoir d'enregistrer à notre tour l'affreux assassinat du 7 avril. Après tout ce qui a été dit sur la vie et la mort de l'hon. M. McGee, par les journaux du pays, par ceux des Etats-Unis et de l'Europe, nous ne voulions considérer M. McGee que comme auteur et orateur. Nous aurions aimé à faire connaître au pays la perte que vient de faire notre littérature, mais le manque d'espace ne nous permet de donner qu'une courte biographie du défunt suivie de quelques détails sur l'assassinat et les funérailles publiques.

L'honorable M. McGee est né à Carlingford, comté de Louth, Irlande, le 13 avril 1825 et il aurait eu par conséquent 43 ans dans six jours quand il a été frappé. Il était fils cadet de James McGee, descendant d'une des meilleures et des plus anciennes maisons d'Ulster. On dit que tous les hommes célèbres ont ressemblé à leurs mères, quant à M. McGee, il paraît avoir hérité de sa mère, Dorcas Morgan, de ce grand amour pour la poésie, qui a élevé son cœur et embelli son imagination. Le nom de d'Arcy lui vient de son parrain



James D'Arcy McGee

M. Thomas d'Arcy. Il perdit ses parents de bonne heure, mais leur souvenir resta longtemps gravé dans sa mémoire : *man's Journal* publié à Dublin. Il retourna donc en Irlande en 1845 et il se mit à l'œuvre. Il n'est pas surprenant

il en parlait toujours avec les plus grandes marques d'affection et de gratitude pour la bonne éducation qu'ils avaient eu soin de lui donner. A dix-sept ans, il était maître de sa destinée; mais l'esprit toujours dirigé vers les travaux littéraires, il traversa l'Atlantique et vint se fixer à Boston où demeuraient alors Brownson, Bancroft, Emerson, Giles, Longfellow, Holmes, Lowell, avec plusieurs desquels il lia connaissance. Il y demeura trois ans, vivant de journalisme et de lectures publiques. On remarquait déjà en lui une éloquence tout à fait extraordinaire et dans ses écrits un style très-éloquent. Il fut rédacteur du *Pilot* de Boston et pendant les trois années qu'il passa dans cette ville, qui était alors, comme elle est encore, la ville littéraire des Etats du Nord, il eut parmi les Américains plusieurs occasions de faire des discours publics et d'écrire des articles où toute son éloquence et ses talents furent mis au jour. Il fit si bien dans tous les cas qu'il parvint à frapper l'attention du grand O'Connell, et que celui-ci après avoir lu un de ses articles sur l'Irlande, lui fit offrir la place de rédacteur du *Free-*

que son ardent patriotisme, surexcité par les persécutions qui pesaient sur l'Irlande, lui ait monté l'imagination et qu'il se soit laissé entraîner dans des événements politiques qui le forcèrent de s'exiler encore et de revenir en Amérique. Celui que nous verrons plus tard ministre d'une colonie anglaise, revint donc en Amérique en 1848 avec la haine des institutions anglaises dans le cœur. Il renouvela la connaissance avec les membres de la presse et rédigea lui-même deux journaux depuis son arrivée jusqu'au commencement de 1857. Il fonda d'abord le *New York Nation*, journal rédigé avec beaucoup d'esprit et de verve, mais très-sévère envers l'Angleterre. Cependant son séjour au milieu d'une société qui se montrait plutôt anarchique que démocratique eut un excellent effet sur son esprit sain et droit : il toucha du doigt les plaies de cette liberté qu'il voulait pour son pays. Il se fit une réaction prompte en lui et le second journal qu'il fonda, l'*American Celt*, fut moins violent.

Les illusions sur la liberté et l'indépendance s'évanouirent peu à peu, et, en voyant pour ses compatriotes qui vivaient dans les colonies anglaises un sort si différent de celui qu'ils trouvaient sous la protection du drapeau de l'indépendance, il ne pouvait faire autrement que de reconnaître la libéralité du gouvernement anglais envers ses colonies d'Amérique. Aussi, mécontent des États-Unis, inquiet, incertain, il tourna ses regards vers les possessions britanniques où il voyait fleurir une tranquille et douce liberté, et après avoir visité la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Haut-Canada, il vint en 1857 se fixer à Montréal. La renommée qui l'avait précédé fit de son arrivée un événement pour ses compatriotes. Ils lui donnèrent une magnifique habitation toute meublée, et le 27 décembre 1857, quelque temps seulement après son arrivée, ils l'éluèrent membre du parlement pour la division ouest, siège qu'il a toujours occupé depuis en parlement, malgré qu'on lui ait suscité les adversaires les plus redoutables. C'est à cette époque, l'année même de son élection, qu'il fonda à Montréal un nouveau journal, le *New Era*, dans lequel il exprimait l'idée d'une confédération des provinces britanniques, qu'il travailla avec beaucoup de succès à réaliser dans la suite.

Il aurait été cependant difficile à un des membres les plus actifs de la "jeune Irlande" de passer sans transitions de ses ardentes idées de liberté et d'indépendance, aux idées conservatrices et monarchiques du parti qui était au pouvoir lorsque M. McGee prit son siège dans le Parlement. Aussi donna-t-il tout son appui à l'opposition radicale. Il lutta avec vigueur contre le ministère conservateur Cartier-McDonald, et plus que tout autre, il contribua à renverser ce ministère sur le bill Lysons le 20 mai 1862.

Le 24 mai 1862, M. McGee était appelé dans le ministère Sandfield McDonald-Scotte, comme Président du Conseil. Le 8 mai 1863, ce ministère était renversé par une majorité de cinq voix et la combinaison McDonald-Dorion laissait M. McGee de côté par nécessité politique.

Il avait eu pendant sa carrière parlementaire, l'occasion d'étudier la politique du pays et des partis ; ses tendances conservatrices s'étaient raffermies, et abandonné par le gouvernement qu'il avait soutenu, il se trouva dégagé envers lui et il passa au milieu du parti conservateur dont il se montra toujours depuis le plus ferme soutien.

Le 30 mars, 1864 M. McGee entra comme Ministre de l'Agriculture dans le Ministère Taché-McDonald et il occupa cette charge jusqu'au premier juillet 1867, avènement de la Confédération. Pendant qu'il était ministre, l'Hon. M. McGee passa deux fois en sa qualité officielle en Europe ; d'abord comme Commissaire à l'Exposition de Dublin en 1865, puis en 1867, comme Commissaire à l'Exposition de Paris et en même temps comme délégué avec ses collègues pour s'entendre avec les ministres anglais sur la Confédération. Nous avons déjà dit comment dès 1857 M. McGee demandait dans son journal le *New Era* l'union de toutes les provinces anglaises dans une seule nationalité. Il a depuis répété le même vœu en mille occasions différentes, et de 1864 à 1866, il a dirigé toute son énergie vers

l'accomplissement de cette glorieuse entreprise et son travail et son talent n'ont pas peu contribué à la faire réussir. Il était donc un des pères de la Confédération, et plusieurs se sont étonnés de ce qu'il ne faisait pas partie du premier gouvernement d'une puissance qu'il avait tant contribué à établir ; mais la *Minerve*, d'où nous empruntons nos renseignements, nous donne une explication tout-à-fait honorable à M. McGee et qui montre le désintéressement dont il a toujours fait preuve dans sa carrière politique : " M. McGee, dit la *Minerve*, a été invité à faire partie du cabinet actuel, mais il a eu le patriotisme de refuser pour ne pas briser la proportion de la représentation des races et des provinces." Sans faire partie du gouvernement, l'Hon. M. McGee travailla plus que tout autre à consolider l'union qu'il avait tant et si longtemps désirée, et le soir même qu'il est tombé sous la balle de l'assassin, il venait de faire un chaleureux appel en faveur de la Confédération. Tout ce qu'il a écrit sur l'Amérique était écrit au point de vue de la Confédération, il voyait en elle un brillant avenir pour sa patrie d'adoption, et il fit d'innombrables lectures et d'éloquents discours pour faire comprendre à ses compatriotes l'importance qu'il y mettait. Aussi avait-il l'intention, après avoir obtenu ce qui semble avoir été le but de tous les travaux de ses dernières années, de se retirer de la politique pour se livrer exclusivement à la littérature et Dieu sait quelle longue et belle liste d'ouvrages nous aurions pu ajouter à celle que nous donnons maintenant. Nous regrettons de ne pouvoir donner les titres de ses lectures et surtout de ne pouvoir, par un aperçu ou des citations, faire connaître le genre et l'éloquence de M. McGee soit comme orateur, soit comme écrivain. Voici cette liste :

- I. O'Connell and his Friends. *Boston*, 1844.
- II. Lives of the Irish Writers of the 17th Century. *Dublin*, 1847.
- III. Life of Art McMurrough. *Do*, 1848.
- IV. Memoir of Duffy. *Do*, 1849.
- V. History of the Irish Settlers in America. *Boston*, 1851, 12mo.
- VI. History of the Attempts to Establish the Protestant Reformation in Ireland. *Do*, 1858, 12mo.
- VII. Catholic History of North America. *Do*, 1854, 12mo.
- VIII. Life of Bishop Maginn. *New York*, 1856.
- IX. Canadian Ballads and Occasional Verses. *Montreal*, 1858, pp. 124, sm. 8vo.
- X. Emigration and Colonization in Canada : a Speech in the House of Assembly. *Quebec*, 1862, pp. 25.
- XI. The Internal Condition of American Democracy ; considered in a letter to the Hon. C. G. Duffy, M. P. P., Minister of Public Lands of the Colony of Victoria. *London*, 1863, pp. 19, 8vo.
- XII. A Popular History of Ireland, from the earliest period to the Emancipation of the Catholics. *New York*, 1863, 2 vols. pp. 823, sm. 8vo.
- XIII. The Crown and the Confederation. Three Letters to the Hon. John Alexander McDonald, Attorney General for Upper Canada. By a Backwoodsman. *Montreal*, 1864, pp. 36, 8vo.
- XIV. Notes on Federal Governments, Past and Present. *Do*, 1865, pp. 75, 8vo.
- XV. Two Speeches on the Union of the Provinces. *Quebec*, 1865, pp. 34, 8vo.
- XVI. Speeches and Addresses chiefly on the subjects of British American Union. *London*, 1865, pp. 308, 8vo.
- XVII. The Irish Position in British and in Republican North America. A Letter to the Editors of the Irish Press irrespective of party. *Montreal*, 1866, 2nd. Ed., pp. 45, 8vo.

Homme de lettres, homme pacifique qui avait employé son influence sur ses compatriotes pour les empêcher d'ensanglanter leur patrie d'adoption, M. McGee est tombé victime de son bon cœur, lâchement assassiné par la main d'un compatriote. Mais ce coup frappé dans l'ombre a mis au jour l'estime qu'on

lui portait et à la nouvelle de cet affreux attentat, un cri d'indignation a retenti dans tout le pays, c'était un deuil national.

Le gouvernement fédéral a offert \$5,000 pour l'arrestation de l'assassin, et les gouvernements particuliers de Québec et d'Ontario ont offert \$2,500 chacun.

Au parlement qui siégeait alors à Ottawa, les membres les plus influents des deux côtés de la chambre se sont empressés de payer à l'illustre défunt un juste tribut d'éloges et de regrets, en même temps qu'ils exprimaient toute leur horreur pour un crime si atroce.

Nous ne croyons ne pouvoir mieux faire que de publier ici quelques-uns de ces discours. Ces paroles improvisées étaient l'écho des sentiments de toute la nation. Le premier ministre, Sir J. A. McDonald, parla le premier au milieu de l'émotion générale, l'orateur était un des amis intimes du défunt, aussi ne put-il que faire d'une voix profondément émue un court récit de l'affreux attentat, puis en terminant, il s'est écrié :

“ Si jamais le soldat qui tombe sur le champ de bataille en combattant au premier rang mérite bien de sa patrie, Thomas D'Arcy McGee mérite bien de sa patrie et de son peuple. Aussi nous ne devons pas oublier que le coup qui frappe si cruellement, et les membres de cette chambre et le pays tout entier, sera encore plus atroce pour sa malheureuse veuve et ses enfants privés de leur soutien. Il était trop bon et trop généreux pour être riche. Il nous a laissé, au gouvernement, au peuple et aux représentants du peuple, un legs sacré, et nous manquerions à notre devoir et au désir de tout le pays, si nous ne l'acceptons, et si nous ne regardions ses enfants et sa veuve comme appartenant à l'Etat.” (Applaudissements.)

M. Cartier prenant la parole après le chef de l'opposition M. McKenzie, dit :

“ M. l'Orateur.— Je dois dire en commençant que mon cœur est rempli du plus profond chagrin. La nuit dernière j'écoutais avec plaisir dans la Chambre des Communes, et tous les membres de cette Chambre écoutaient avec moi la parole éloquente de celui qui a été mon collègue dans la représentation de la cité de Montréal : personne, alors, ne s'attendait à un événement aussi lamentable que celui qui nous a tous frappés après l'ajournement de la Chambre.

Je regrette profondément en ce moment, de n'être pas doué de cette puissance de parole, de cette éloquence, qui rendait si remarquable notre ami défunt.

Avec ce langage énergique, je vous ferais comprendre la perte immense que nous avons soufferte, que le pays a soufferte, que l'humanité a soufferte par la mort de Thomas D'Arcy McGee. M. McGee, n'était pas un homme ordinaire. Il était, je dois le dire, du nombre de ceux que la Providence se plaît quelquefois à donner au monde, afin de montrer jusqu'à quelle hauteur l'intelligence de l'homme peut être élevée par le Tout-Puissant.

M. McGee avait adopté cette terre du Canada comme son pays ; mais il n'a jamais cessé d'aimer sa mère-patrie, sa vieille Irlande. Dans sa patrie d'adoption, il fit tous ses efforts pour procurer le bonheur de ses concitoyens, soit en Irlande soit dans quelque partie du globe qu'un Irlandais ait mis le pied. M. McGee, quoique jeune, avait une grande expérience. Il a été mêlé aux événements politiques d'Irlande en 1848 et il n'y a pas le moindre doute que ces temps malheureux ont été la cause de ses profondes considérations sur ces malheurs politiques. Quoiqu'il fût, comme l'a dit mon hon. ami, le Chef du gouvernement, un homme de progrès et de génie, il est bien rare de rencontrer un homme possédant des vues aussi judicieuses que notre regretté collègue.

Il n'est plus parmi nous, et je crois que bien peu d'entre nous peuvent se vanter d'avoir jamais entendu un autre orateur qui l'égalait. Hélas ! Il n'est plus et nous ne devons plus nous attendre à avoir, dans le cours de notre vie, le plaisir de prêter l'oreille à une éloquence aussi vraie et aussi entraînée.

Il n'est plus ; mais il laisse derrière lui l'expression de ses sentiments de patriotisme et une masse énorme de preuves qui éta-

blissent qu'aucun Irlandais, plus que lui, n'a aimé sa chère Irlande.

M. le Président, je ne puis m'empêcher de faire allusion, en ce moment, à cette association étrangère qui s'organise sur le sol voisin, ni au fait indéniable qu'en empêchant les Irlandais-canadiens de se joindre à ce gouvernement, M. McGee a rendu le plus grand service qu'un Irlandais puisse rendre à son pays. (Ecoutez, écoutez.)

Il a acquis aux habitants Irlandais du Canada cette inestimable réputation de loyauté, qui repousse tous les sentiments détestables de haine, dont cette abominable organisation du férianisme est animée. (Ecoutez, écoutez.)

Il est tout probable qu'il est tombé sous les coups d'un assassin, appartenant à cette confrérie, véritable race de Caïn.

Il ne nous sied pas, en ce moment, d'exciter les sentiments de vengeance contre les auteurs de cette abominable action ; mais nous savons tous que si Thomas D'Arcy McGee n'avait pas tenu une conduite aussi patriotique lors de l'invasion férianne, nous n'aurions pas rencontré un cadavre mutilé ce matin.

Quoiqu'il en soit, tous les Irlandais de la Puissance pleins de reconnaissance pour les conseils qu'il leur a donnés de ne pas participer à la conspiration organisée chez nos voisins, déploreront sa perte, comme nous la déplorons nous mêmes.

Maintenant, M. l'Orateur, je ne ferai pas allusion aux qualités et aux vertus de sa vie privée.

Nous l'avons tous connu et nous savons qu'il possédait peu des biens de ce monde.

J'ai l'espoir et je suis certain que la grande Puissance du Canada ne laissera pas sans ressource l'infortunée veuve et les enfants chéris du défunt. Il est mort en héros parlementaire ; maintes et maintes fois, il a été averti, par les journaux et par d'autres voies, de prendre des précautions contre le malheur qui l'a frappé ce matin. Est-ce que cela l'a empêché de poursuivre son œuvre et de détourner ses compatriotes de faire partie de la détestable organisation des férianes ? Non. Il a travaillé sans relâche et maintenant qu'il est parti d'au milieu de nous, nous sentons que les habitants Irlandais de la Puissance vont apprécier les services qu'il leur a rendus et que cette perte irréparable va leur faire mêler leurs larmes aux nôtres.”

Après M. Cartier M. Chamberlin fit l'éloge de M. McGee. Il dit que dans de semblables deuils le cœur est affecté au point que ses sentiments ne peuvent être exprimés par la parole. Cependant ne doit-il pas lui, comme, représentant du journalisme, un tribut de regret au savant littérateur que le pays vient de perdre. D'autres, dans d'éloquents discours, feront admirer son éloquence, les hommes d'Etat feront connaître ses capacités politiques ; mais lui, il dira la perte qu'ont faite la presse et la littérature du pays, car c'est un génie littéraire qui vient de s'éteindre dans ce grand homme.

M. Anglin député du Nouveau-Brunswick prit ensuite la parole : “ Je me croirais, dit-il, indigne de ma position de représentant dans cette chambre, si au nom des Irlandais du Nouveau-Brunswick, je n'exprimais toute l'horreur qu'inspire un pareil attentat. Qui peut prédire les suites d'un tel crime, surtout maintenant que nous sommes encore tout glacés de cette affreuse scène ? Mais il est une chose certaine, c'est qu'en perdant M. McGee, les Irlandais je ne dirai pas de la Province, mais de toute la Puissance, ont perdu leur plus ferme soutien, leur plus illustre représentant.”

M. Anglin reprit son siège aux milieu des applaudissements tandis que l'hon. M. Chauveau Premier Ministre de Québec se leva et dit :

“ Je dois aussi moi mon tribut d'éloge, mon humble hommage à celui qui vient de tomber victime d'un forfait qui n'a point d'exemple dans l'histoire de notre pays. Et comment ne le ferais-je pas ? Il y a quelques heures à peine, celui dont nous venons de contempler le cadavre sanglant était assis à cette place, près de moi, il prononçait à cette place un discours tout de bienveillance et de conciliation ; j'en prends à témoin ceux qui l'ont entendu, qui, pour bien dire, l'entendent encore, car sa voix éloquente a cessé à peine de retentir

parmi nous ; pas une pensée, pas une phrase, pas un mot dans ce discours qui ne fût animé des meilleurs sentiments, du plus ardent patriotisme, du plus noble désir de voir réussir cette grande œuvre à laquelle nous sommes tous appelés à prendre part. Toutes ses actions, toutes ses paroles, toutes ses préoccupations, dans cette dernière séance, étaient frappées au coin de cette unique pensée. Non-seulement il a terminé son discours en exprimant l'espoir que cette âpre discussion que nous venions d'avoir sur les affaires de la Nouvelle-Ecosse ne serait point funeste à notre nouvelle confédération ; mais, au commencement et jusqu'à la fin de la séance, il était comme obsédé par cette idée, et il m'en a fait part à plusieurs reprises.

Un pareil crime, je le répète, n'a point d'exemple dans l'histoire de notre pays ; à peine trouve-t-on quelque chose qui en approche dans celle des autres nations. Mais si une consolation nous était permise dans notre grande douleur, dans la perte de cet homme éminent, dans l'horreur que nous cause cette mort si subite et si cruelle, ce serait, sans-doute, dans la gloire dont son nom va se trouver environné, dans les conséquences qu'aura cet événement pour notre pays.

Cette mort, en effet, c'est le baptême de sang de l'éloquence canadienne, c'est le sacrifice de celui qui a tant fait pour l'établissement de notre nouvelle confédération, de celui qui était tellement dévoué à cette grande cause qu'il n'eût pas demandé mieux lui-même que de cimenter de son sang les bases de ce grand édifice. Loin de nous abattre ou de nous décourager, ce coup terrible doit, au contraire, nous grandir à nos propres yeux. Aujourd'hui, comme le champ de bataille, l'arène parlementaire a ses dangers et ses héros. L'éloquence est une puissance à double titre puisqu'elle est, comme toute autre souveraineté, en butte aux coups de l'assassin. Le misérable ne s'est pas trompé ! C'est un souverain qui est tombé sous ses coups, c'est le prince de l'éloquence canadienne. (Ecoutez !)

Tout ce qui est vraiment beau, tout ce qui est vraiment grand dans ce monde est accompagné de quelque danger ; notre tâche s'annoblit, notre mission reçoit comme une consécration divine par ces dangers. Ce sort funeste qui l'attendait, notre ami ne l'ignorait point ; les avertissements ne lui ont point manqué, ni sous la forme sinistre de lettres menaçantes, ni sous la forme de diatribes publiées dans les journaux ; mais il les a méprisés et rien n'a pu le détourner de ce qu'il considérait comme un devoir, comme une mission sacrée. Jamais la crainte de ces dangers ne l'a fait dévier un seul instant de sa route ; il y marchait d'un pas ferme, sentant pour bien dire, à ses côtés, l'ombre de l'assassin qui le suivait partout. Il y a toute raison de croire que le lâche meurtrier errait dans ces galeries, qu'il y guettait sa victime pour s'attacher à ses pas ; et il est seulement surprenant qu'ayant entendu ses nobles et généreuses paroles, il n'ait pas abandonné sa cruelle entreprise ; mais qu'il ait au contraire immolé à la vengeance d'un parti celui qui n'exprimait que des pensées de paix et d'union.

Mais si cette mort est glorieuse pour l'illustre victime, s'il est possible qu'elle soit utile au pays comme l'a été sa brillante carrière, elle est une perte bien terrible et bien cruelle pour sa famille. Hier, il présentait à cette Chambre une requête en faveur des descendants du Colonel de Salaberry. Dans cette dernière séance, il me parlait de ce qu'il se proposait de dire à la Chambre pour l'engager à honorer la mémoire d'un héros, en venant au secours de sa postérité ; et lui-même, quelques heures plus tard, mourait de la mort d'un héros, laissant sa propre famille sans fortune, sans appui et sans espérance.

Le nom de Darcy McGee vivra dans notre histoire ; la mort de Darcy McGee, c'est aussi la mort du *fenianisme* en Canada ; car jamais cause politique n'a rien obtenu par l'assassinat. Non, depuis Jules César, jusqu'à Henri IV, jusqu'au comte Rossi, jusqu'à Lincoln, jamais parti politique n'a profité de semblables crimes. L'assassin peut lui-même réussir dans son projet, mais l'assassinat ne réussit jamais. La mort des hommes célèbres que j'ai nommés a été le signal de la chute des partis qui avaient appelé le meurtre à leur aide ; de même, la mort de Darcy McGee sera le signal de la disparition de la secte affreuse sous les coups de laquelle il est tombé. Dans tous les partis, il y a des hommes de bien, il y a des dupes ; quel est l'homme de bien assez dupe pour avoir rien de commun avec une cause qui vient de se souiller d'un pareil forfait ? L'horreur qu'il inspire rejaira sur la secte entière, la lumière de ce sinistre événement éclairera ceux qui doutaient encore, et l'assassin n'aura fait que détruire la cause à laquelle il s'était dévoué et faire grandir la renommée et la gloire de sa victime. Cette renommée s'accroîtra à mesure que l'on réfléchira davantage aux grands talents et aux précieuses qualités de notre collègue. Sans vanité, sans hauteur, il était affable pour tous et paraissait ne tenir aucun compte de son immense talent. Son cœur était aussi généreux que son esprit était vaste. Il était toujours prêt à contribuer à toute œuvre de bienfaisance ou de charité. Il était pauvre lui-même ; mais il donnait à l'indigence le peu dont il pouvait disposer ; il donnait aussi, ce qui était beaucoup, son

éloquence. Placé par ma position, pendant plusieurs années, en rapports fréquents avec lui, combien de fois ne l'ai-je point rencontré dans ces soirées littéraires ou dans ces réunions publiques données au profit des institutions de bienfaisance ou d'éducation, toujours prêt à nous prêter le concours de sa puissante parole. Là encore sa modestie était égale à son talent ; il ne se doutait pas que lui seul était capable de faire, si fréquemment et si heureusement, d'aussi remarquables efforts d'éloquence. Les pauvres, les veuves et les orphelins ont perdu en lui un protecteur, un avocat qui ne se lassait jamais. Mais il ne faut point oublier que, lui aussi, laisse une veuve et des orphelins. Aujourd'hui, nous ne pouvons que pleurer sur sa mort. Demain, ou à une autre séance de cette Chambre, nous aurons un autre devoir à remplir envers sa mémoire et envers sa famille (écoutez), et je suis heureux de voir que le gouvernement a déjà songé à cet acte de réparation et de justice. Je suis certain qu'en autant que les députés de la Province de Québec y sont concernés, quelque soit la somme que le gouvernement se propose de demander, elle sera accordée de grand cœur et payée comme une dette honorable, légitime et sacrée." (Applaudissements étouffés.)

Après M. Chauveau, M. MacDonald député de Lunenburg, Nouvelle Ecosse, prit aussi la parole, ainsi que M. Stuart Campbell. Puis, sur motion du Premier Ministre, la chambre s'ajourna par respect pour la mémoire de l'honorable Thomas D'Arcy McGee.

OBSÈQUES DE L'HONORABLE M. MCGEE.

Comme nous l'avons dit, c'est à Ottawa, où M. McGee se trouvait comme représentant au Parlement la division Ouest de Montréal, qu'a eu lieu l'assassinat, il fallait donc ramener dans sa ville et rendre à sa famille le corps de l'illustre victime.

Dès huit heures du matin, le lendemain de l'assassinat, le corps fut porté à la Cathédrale Catholique où on chanta un *Libera* très-imposant ; on remarqua parmi les voix à l'orgue celle de M. Fortin M. C. qui avait voulu donner ce dernier souvenir à un collègue. Les porteurs du poêle étaient le Premier Ministre de la Puissance Sir John A. MacDonald, les premiers ministres locaux : les Hon. MM. Chauveau et Sandfield MacDonald ; les ministres fédéraux représentants de chacune des quatre provinces, Sir George Cartier, Québec, Hon. M. Kenny, Nouvelle Ecosse, Hon. M. Tilley, Nouveau-Brunswick, et M. McKenzie, Ontario, chef de l'opposition dans la Chambre des Communes. Partout sur le passage de la procession, les magasins étaient fermés et des pavillons enlacés de crêpe étaient hissés à mi-mat.

A cinq heures, le convoi arrivait à Montréal au milieu de toute une population morne et silencieuse. M. J. H. Daly, ami intime du défunt, reçut le corps à la gare et le fit transporter à sa demeure où le suivit une imposante procession. Le corps fut placé dans une chambre ardente, toute tendue de draperies blanches et noires et éclairée par des cierges et des torches funèbres. Pendant quatre jours, des centaines, des milliers de personnes vinrent défiler devant les restes inanimés de ce martyr de l'ordre et de la paix, et dire un éternel adieu à celui qui si souvent les avait captivés par la seule force de son éloquence. Près du mur de la chambre on pouvait voir une tombe de velours noir, à quatre poignées d'argent massif, portant cette inscription :

L'Honorable Thomas D'Arcy McGee.

Mort le 7 Avril 1868.

Agé de 43 ans.

Les funérailles de l'Hon. M. McGee ont été l'occasion de l'une des plus grandes démonstrations dont l'histoire de notre pays fasse mention. De grand matin, lundi le 13 Avril, la population de Montréal était sur pied ; des groupes se formaient aux coins des rues, grossissant toujours et devenaient foules. Sur les rues par où le convoi funèbre devait passer, les maisons commençaient à se couvrir de draperies noires. Presque tous les magasins et les bureaux étaient fermés ; toute la population était dehors, tous voulaient assister aux funérailles. L'armée régulière formait la haie depuis la demeure de l'Hon. M. McGee jusqu'à

l'Eglise St. Patrice. Quand la procession fut en marche, il était neuf heures et demie; elle s'avança dans l'ordre suivant :

La police de la ville;—La brigade des pompiers;—Les membres de la Corporation, les Officiers, le Recorder et le Maire de Montréal;—Les Membres de la Chambre d'Assemblée; Les Conseillers Législatifs; Les Membres des Gouvernements Locaux;—Les Membres de la Chambre des Communes;—Les Sénateurs;—Les Consuls des différents pays; Le Commandant de l'Etat-Major de la Milice; les Officiers de la Milice; les Officiers de l'Armée; le Major Général Russell et son Etat-Major;—Les Officiers des Cours de justice; les Magistrats; les Juges; les membres du Conseil Privé;—Les Représentants des Lieutenants Gouverneurs d'Ontario et de Québec; les Représentants du Gouverneur-Général;—Sir Charles Windham K. C. B. et son Etat-Major. Puis venait le char funèbre aux proportions colossales, traîné par six chevaux gris, caparaçonnés de noir. Il était tout tendu de drap noir sur lequel courait quelques raies de drap d'argent. Le corps reposait élevé sur une espèce d'estrade, sous un large dais dont la croix d'argent supportait une couronne d'immortelle. Sur les côtés de l'estrade on lisait les mots suivants écrits en rouge, comme une trace de sang: " T. D. McGee, 7 Avril 1868." Chaque côté du Chariot, l'écusson de la famille portant la devise " Fac et Spera." Au dessus du côté droit on lisait ces mots: " Consummatus in brevi explevit tempora multa " et plus haut: " Miserere Domine."

Du côté gauche et sur deux lignes on voyait ces devises. " Jesu, Mercy " et " Jesu Domine, dona ei requiem æternam. " Le tout formait un ensemble du plus bel effet.

Les porteurs du poêle étaient: Sir George E. Cartier Ministre de la Milice.

- L'Hon. M. E. Kenny, Receveur Général;
- L'Hon. M. McDougall, Commissaire des Travaux Publics;
- L'Hon. M. Mitchell, ministre de la Marine;
- L'Hon. Pierre J. O. Chauveau, Premier Ministre de la Province de Québec;
- L'Hon. M. James Ferrier, Sénateur;
- L'Hon. M. T. Ryan, Sénateur;
- L'Hon. M. G. Ouimet, Procureur Général, Québec.
- L'Hon. M. Starnes, Conseiller Législatif.
- Thomas Workman Ecr. M. P.
- A. W. O'Gilvie Ecr. M. P. P.
- Rev. John Jenkins, D. D.

Parmi les membres de la famille et les plus intimes amis, on remarquait John McGee Ecr, le Colonel McGee des Etats-Unis, W. MacFarlane, J. H. Daley, W. O'Brien, W. McNaughton, James Sadler et W. Goodwin. L'Eglise St. Patrice avait été décorée pour l'occasion. L'autel et tout l'intérieur était drapé de noir. La lumière incertaine qui se répandait dans l'église à travers les vitraux gothiques donnait un air de solennité extraordinaire à cette grande cérémonie funèbre. Le corps fut reçu à la porte de l'église par le Rev. J. Dowd Curé de St. Patrice et la messe solennelle des morts fut exécutée par des artistes et des amateurs. Rien ne saurait donner l'idée de la solennité du chant ecclésiastique en cette circonstance; le " Dies Iræ " surtout a produit un effet extraordinaire.

C'est le Rev. M. O'Farrell, du Séminaire de Montréal, qui avait été choisi pour faire l'oraison funèbre de son illustre compatriote. Malgré la longueur de cet article, nous ne pouvons pas passer sous silence ce magnifique morceau d'éloquence et nous reproduisons ici ce discours.

" Comment est tombé cet homme puissant qui a sauvé le peuple d'Israël. 1 Macchabée, IX, 21."

Tel était, mes très chers frères, le cri d'angoisse qui s'échappait de tous les cœurs, dans la nation Juive, et que les plaines et les collines de la Judée répétaient tristement à la nouvelle lamentable de la mort de Juda Macchabée, le vaillant capitaine, le chef héroïque tombé sur le champ de bataille en combattant pour la liberté de sa nation. Et tout le peuple d'Israël, ajoute le texte sacré, déplora

cette perte et le deuil régna parmi eux pendant longtemps. Et ils ne cessaient de dire: " Comment est tombé cet homme puissant qui a sauvé le peuple d'Israël."

Ne pouvons-nous pas, ne devons nous pas faire entendre les mêmes accents de tristesse dans les circonstances lamentables qui nous réunissent tous en ce moment? En présence de ces tristes restes de la mort qui nous rappellent si vivement celui qui par son génie brillant, son éloquence qui remuait les âmes, sa sagesse prévoyante, a tant contribué au salut et à la gloire de notre pays, ne devons-nous pas, nous aussi, comme les Juifs des temps anciens nous écrier: " Comment est tombé cet homme qui a sauvé notre peuple." Il n'est pas tombé, il est vrai, sur le champ de bataille, au milieu du cliquetis des armes et du tumulte des combats; mais un champ aussi noble l'a vu expirer.

Quoiqu'il ait été frappé par le crime le plus odieux qui puisse noircir nos annales, il mourut pour sa terre d'adoption avec une âme aussi indomptable et un cœur aussi brave qu'il n'en a jamais battu dans la poitrine d'un guerrier. Aussi toute la nature l'a pleuré avec grande lamentation, et on le pleurera pendant bien des jours!

Lorsque l'illustre Latour d'Auvergne, le *premier grenadier de la France*, titre simple, mais honorable qu'on lui donnait, mourut au service de son pays, son nom resta sur le rôle de son Régiment, et lorsqu'au jour de service, le Commandant faisait l'appel de son nom, comme au temps de sa vie, le plus ancien des soldats sortait des rangs et au milieu du silence solennel de ses camarades répondait par ces mots touchants, " mort au champ d'honneur."

Ainsi, mes très chers frères, quand l'appel des grands hommes du Canada, sera fait dans les générations futures, au nom de Darcy McGee on pourra ajouter comme l'éloge le plus beau et le mieux mérité: " mort au champ d'honneur."

Au milieu du deuil général, on m'a demandé d'être dans cette imposante assemblée des chefs de l'état, des maîtres de la politique, l'interprète des sentiments qui ont remué jusqu'au cœur de la nation.

Quoique mes paroles faibles et languissantes ne puissent être que l'écho imparfait des émotions qui oppressent vos cœurs, je n'ai pas hésité à accepter l'invitation que l'on m'a faite, car j'admiraux et j'estimais dans la personne du défunt, le *savant* dont l'intelligence était enrichie avec tant de profusion, des connaissances les plus variées, le *patriote* qui aime son pays natal, comme son pays d'adoption de l'amour le plus pur et le plus profond, l'*homme d'Etat*, dont l'esprit puissant, s'élevait au-dessus de tous les intérêts secondaires et locaux et embrassait dans son regard d'aigle les besoins et les avantages de tout l'Empire; mais par-dessus tout, comme Ministre de Dieu, j'aimais et j'admiraux chez lui le chrétien humble, dévouant ses talents à la plus noble des causes, dont la foi dans les doctrines de l'église catholique, brillait d'un éclat plus pur et plus resplendissant après les orages qui l'avaient éprouvé, et qui, vers la fin de sa vie, laissait voir surtout l'espérance la plus ferme, la confiance la plus touchante dans les mérites de la miséricorde, de son Dieu crucifié.

Le temps me manque pour repasser en détails et examiner ces différents aspects du caractère du défunt. Je n'en ferai qu'une esquisse, brève et simple. Des voix plus éloquents, sinon des cœurs plus affectionnés, pourront vous le développer ailleurs.

Personne n'ignore parmi vous le talent transcendant, les aptitudes étonnantes qui distinguaient le défunt. Il avait amassé, dans son esprit, les trésors les plus riches de la sagesse des âges passés. Ce n'était pas chez lui la seule connaissance des dates et des faits, ce squelette de l'histoire, mais il s'était assimilé l'esprit vivant de l'histoire, et à l'aide de cette lumière il pouvait pénétrer dans les causes et calculer les conséquences des grandes révolutions des temps anciens et les peser avec la précision d'un maître.

Lorsque sa brillante imagination se tournait au culte des muses, les jets les plus ardents s'échappaient de son cœur dans les stances les plus harmonieuses.

Mais que dirais-je surtout de ce don merveilleux de la parole qui électrisa si souvent la multitude assemblée pour boire à long traits à la source limpide qui coulait de ses lèvres avec tant de charme et d'entraînement. Les sons harmonieux de cette voix magnifique retentissaient encore à nos oreilles ravies d'entendre cette mélodie qui faisait vibrer chaque fibre de nos cœurs, comme les accents célestes d'une harpe éolienne.

Hélas! cette voix est maintenant silencieuse pour jamais. Ces doux accents ne pourront plus nous charmer; l'habile musicien qui fit vibrer si souvent les fibres de notre cœur pour en tirer des accents si suaves, est tombé dans la vigueur de son âge, victime d'un lâche et atroce assassinat.

Et, comme à l'interruption subite d'un concert harmonieux, nos âmes ressentent un vide pénible, un désir ardent et douloureux de saisir encore une fois quelques-unes de ces notes mélodieuses;

" Sweet voice of comfort ! 't was like the stealing
 " Of summer wind through some wreathed shell ;
 " Each secret winding, each in most feeling,
 " Of all my soul echoed to its spell.
 " 'T was whispered balm, it was sunshine spoken.
 " 'T'd live through years of grief and pain.
 " To have my long sleep of sorrow broken
 " By such benign blessed sounds again."

Mais qu'est-il besoin de vous parler de ces choses que vous connaissez mieux que moi, puisque vous avez été plus souvent les témoins de la variété prodigieuse de cet esprit, qui passait avec tant de facilité du genre gai au solennel, des problèmes les plus abstraits de la science sociale aux fantaisies les plus originales de la poésie.

Quant à moi, si M. McGee n'eût été qu'un homme de talents, si son intelligence n'eût été d'aucune utilité à son pays, s'il n'eût pas été autant patriote que littérateur, je ne serais pas monté aujourd'hui dans cette chaire pour louer sa mémoire, son génie fût-il cent fois plus grand.

L'amour de la patrie mes frères, n'est pas un sentiment égoïste, ni une étroite réclusion des affections du cœur ; c'est un sentiment implanté par Dieu lui-même dans les cœurs, même les moins cultivés, lequel nous fait aimer la terre où nous avons reçu le jour, toute pauvre ou opprimée qu'elle soit, mieux que les nations les plus orgueilleuses et les plus puissantes de la terre.

C'était ce sentiment qui aimait le prophète quand il s'écriait : " Si je t'oublie, O Jérusalem, que ma main droite soit liée ; que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens de toi, si je ne fais pas de Jérusalem l'objet de ma réjouissance." C'est ce sentiment qui faisait verser à notre divin Sauveur des larmes de tristesse sur cette Jérusalem ingrate, et son amour pour la patrie, était si bien connu des Juifs que quand ils désirèrent obtenir un miracle pour le centurion, ils ne virent rien de plus pressant que de rappeler au Sauveur que cet étranger avait aimé leur nation.

Si donc M. McGee eût été infidèle à sa patrie natale, aucune de mes paroles n'eût célébré ses louanges, et je l'aurais laissé comme un grand écrivain a dit de celui dont l'âme était morte à tout généreux sentiment : " sans lui donner une louange, un regret, une larme." Jamais, il n'y a eu de plus noire calomnie que de dire qu'il avait été traître à l'Irlande. Il n'y a pas une pulsation de son cœur qui ne battit pour elle, pas un poème pas un chant, ou un ouvrage plus sérieux de sa plume qui n'eût l'Irlande pour canevas. Il y avait à peine une légende de l'ancienne patrie qui lui fût inconnue, à peine un monument ou une ruine chez elle qui ne fût célébrée par lui, soit en vers, soit en prose ; pas une association formée pour la culture de la littérature, dans laquelle il n'ait pris part, pas un mouvement national pour sa prospérité qui ne fût par lui encouragé.

Je n'ai jamais connu un homme qui fut plus constamment affectionné à l'Irlande. Elle était l'inspiration de ses vers, le thème de sa prose. Il l'aimait avec un ardeur passionnée, comme un ami et sa bien-aimée. Il aimait tout ce qui touchait à l'Irlande, excepté les mauvaises inspirations de son peuple. Dès sa plus tendre jeunesse, il lui consacra sa plume. Sa bouillante imagination et son cœur ardent prenaient feu quand il voyait ce qu'il jugeait être des maux insupportables, et il se jeta lui-même dans un mouvement qui, nous le savons tous, fut une folie et la plus grande maladie du temps. Il aimait l'Irlande alors, sans mesure, trop ardemment. Et quand plus tard il condamna l'impétuosité de sa jeunesse, a-t-il cessé d'aimer sa patrie ? Lisez dans ses vers les inspirations passionnées de son cœur ; lisez les productions de ses ouvrages plus considérables et vous verrez qu'il a à peine eu un autre sujet.

Voyez ses " Colons Irlandais en Amérique," la " Tentative d'établir la Réforme en Irlande," la " Vie du Dr. Maginn," et son œuvre principale " L'Histoire d'Irlande" qui est sans contredit la meilleure qui ait été écrite, et ce qui est extraordinaire, c'est qu'elle a été écrite sur un sol étranger, avec le peu de matériaux qu'il a pu se procurer. Comment alors parmi nous pourrait-on croire qu'il avait renié et méprisé sa patrie ? Ah ! mes frères, la puissance de la calomnie est quelquefois à craindre. Tout mot inconsidéré, toute expression non châtiée qui tombait de ses lèvres était la proie de ses ennemis qui s'en emparaient et le répétaient jusqu'à ce qu'il fût enraciné dans les cœurs de plusieurs personnes.

On a même tiré avantage de l'honnête indignation avec laquelle il repoussa l'abominable tentative d'une misérable conspiration qui a voulu pénétrer sur cette terre paisible et venger les malheurs de l'Irlande sur le Canada, l'heureux asile de vos enfants. Oui, s'il a été coupable d'un crime contre l'Irlande, parce qu'il a dénoncé l'abominable complot d'hommes, qui n'ont servi qu'à jeter la honte et la disgrâce sur elle, alors je suis coupable aussi du même crime, car je dénonce aujourd'hui, avec autant de véhémence qu'il l'aurait fait lui-même, des moyens aussi vils et aussi dénués de principe ; et s'il est prouvé

que sa mort soit le résultat de son inimitié pour ces sociétés secrètes, alors je fais appel à tout honnête homme pour extirper jusqu'au dernier vestige de ces sociétés parmi nous.

Personne ne doit avoir aucune espèce de sympathie pour un si horrible crime et l'homme ou la femme qui ressentirait la moindre joie d'une action si diabolique, je le considérerais en mon âme, aussi coupable que l'assassin lui-même. (L'auditoire ici se laisse emporter par le mouvement et applaudit involontairement ; l'orateur lui rappelle qu'ils sont dans le temple du Seigneur ; puis il continue :) M. McGee, n'a donc pas été traître à sa patrie natale bien qu'il ait cherché à servir de tout son pouvoir sa patrie adoptive. Je vous citerai l'une des phrases de son propre discours lors de la dernière fête de St. Patrice à Ottawa ; faisant allusion à ce reproche qu'on lui adressait, il y répondit en disant : " Si je me suis abstenu en public de parler beaucoup de l'Irlande, au point de vue littéraire ou historique, je n'admets pas, qu'on puisse avec raison m'accuser d'être un Irlandais sordide et un cœur refroidi ; je le nie formellement ; je me suis abstenu parce que je voyais notre paisible et inoffensif Canada, envahi, et menacé d'un déluge de sang, et cela, au nom de l'Irlande, dont on abusait sans autorisation : et voilà pourquoi, l'on me reproche de ne pas aimer l'Irlande.

" Je recuse formellement cette audacieuse accusation, et mes ouvrages prouveront, tels qu'ils sont, que je connais l'Irlande dans sa force comme dans sa faiblesse, et que je l'aime aussi profondément que ceux qui, ignorant la position que j'occupe dans ma patrie d'adoption, sans parler de mon serment d'office, répandent cruellement la calomnie à flots contre moi."

Puis cet orateur, faisant allusion au fait qu'il avait déjà mis sous les yeux des autorités anglaises, les maux soufferts par l'Irlande, ajoutait : " que dans son opinion, il travaillait dans la meilleure voie pour faire améliorer le sort de l'Irlande." Je crois, d'ailleurs, qu'il n'est pas nécessaire d'insister plus longtemps sur ce point de la plus claire évidence ; je n'aurais point traité ce sujet des calomnies si audacieusement lancées contre l'Hon. M. McGee, calomnies cruelles qui peut-être ont été l'une des causes de sa mort, si je n'eusse su qu'un bon nombre de mes concitoyens, ajoutent encore foi, les malheureux, à ces calomnieuses accusations.

Mais il est vrai que le cœur du défunt était assez vaste, pour admettre encore d'autres affections. Outre son amour pour l'Irlande, un autre amour avait pris racine en lui, et avait poussé aussi fort et aussi tenace, que le premier : — l'amour du Canada : son âme sous cette influence semble avoir reçu une force plus grande, le cercle de ses idées s'élargit encore, son coup d'œil devient plus perçant, et de patriote sincère, il s'éleva à la position des hommes d'état qui embrassent l'empire entier dans leurs vues. D'autres vous diront quels efforts il fit pour créer une opinion publique dans le pays, — quels travaux il a faits pour infuser dans toute la nation, un grand sentiment de nationalité — combien il travailla fortement pour cimenter les liens des races et des nationalités diverses, et pour leur inspirer à toutes l'esprit d'une charité commune, et des sentiments réciproques de fraternité. Et quand la nécessité se fit sentir d'unir toutes les parties de cette vaste région, en un seul peuple, qui, plus souvent que lui, fit entendre sa voix conciliante pour cimenter et consolider toutes les parties de la nouvelle Puissance ? C'est un fait très-significatif, mais qui doit augmenter notre tristesse que le dernier discours tombé de ses lèvres éloquentes, a été consacré l'Union, qui doit faire de nous une nation grande et prospère ; le dernier legs qu'il nous a laissé ou mieux, ses paroles de mourant, ont été une exhortation à la concorde et à la paix, ce qui lui a valu à jamais le titre qu'il ambitionnait le plus dans sa vie, celui d'*artisan de la paix*.

Il nous a été enlevé dans la fleur de l'âge, car il était à peine âgé de 43 ans : son esprit n'avait pas encore atteint le dernier degré de développement, et merveilleuses comme l'ont été les preuves de son génie, on ne sait pas à quelle hauteur il se serait élevé, si la providence eût voulu le laisser plus longtemps au milieu de nous. Avec les nouvelles conceptions des choses, qu'il avait acquises pendant sa dernière maladie, avec le désir bien arrêté de s'appliquer désormais à pratiquer plus exactement encore tous ses devoirs, nul ne peut douter qu'il fût devenu le plus grand homme d'Etat de l'Amérique, et digne de soutenir la comparaison avec les noms des hommes d'Etat le plus illustres des annales européennes. Cependant, mes frères, pourquoi moi, Ministre de Dieu m'arrêterai-je à ne contempler que ses qualités humaines ?

Ici, en présence du Très Haut, et en face de ce pauvre corps couché, froid et insensible devant nous, ne devons nous pas inévitablement, nous souvenir de la vanité des choses terrestres, et de ces mots de Jésus-Christ : " Que sert-il à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme, et que donnera-t-il en échange de cette âme."

Thomas D'Arcy McGee est maintenant en face d'un tribunal où les réputations terrestres ne comptent que pour très peu de chose, et

ou le Juge ne s'informe pas si l'on a été bon poète, orateur éloquent, ou habile homme d'Etat; mais bien, si l'on a été un chrétien humble et sincère, et si l'on a fait bon usage des dons que l'on a reçus d'en haut.

Aussi loin que la connaissance humaine peut aller, je crois que le défunt s'était déjà préparé soigneusement à ce compte redoutable que nous irons tous rendre un jour nous-mêmes, au Juge des vivants et des morts.

Il avait eu des faiblesses—chacun le sait,—que celui qui est sans reproche sous ce rapport lui lance la première pierre. Dans ses jeunes années, désappointé dans ses plans les plus chers, il sembla quelque temps avoir laissé se refroidir son amour pour l'Eglise, lorsqu'il vit qu'elle ne voulait pas approuver les plans de la révolution; mais quand plus tard les ténèbres de ses passions se furent dissipées, la lumière de la religion brilla plus étincelante à ses yeux. Sa foi aux doctrines de l'église catholique d'ailleurs n'était pas une foi spéculative. Il était humble, et à part l'humaine fragilité, il était sincère observateur de ses enseignements.

Une chose surtout était remarquable dans son caractère. C'était son empressement à se prêter aux œuvres de bienfaisance. Je me rappelle qu'un jour je l'invitai à donner une lecture pour un sujet qui m'était cher, la *Charité Héroïque*, et l'idée me frappa alors comme aujourd'hui qu'il personnifiait lui-même le sujet qu'il traitait. Ces sentiments devinrent beaucoup plus ardents, depuis la longue maladie à laquelle le soumit la divine Providence. Pendant les heures ennuyeuses de sa convalescence, il s'appliqua à méditer les grandes vérités de la religion et il parlait souvent des consolations qu'elles lui offraient. Le résultat de ses méditations paraît davantage quand on connaît la ferveur avec laquelle il s'est préparé à recevoir la Sainte Communion, le jour qui précéda son départ de Montréal.

Ce changement est aussi visible dans la résolution qu'il observa si inviolablement jusqu'au jour de sa mort, de s'abstenir dans ses rapports de société des excès qui faisaient tant de tort à ses talents. Que ceux qui sont tentés comme lui, sachent apprécier ses combats et son énergie.

Ce changement se fait sentir enfin dans ses derniers écrits et ses derniers discours; mais surtout dans les vers qu'il adressait, comme un chant funèbre, à la mémoire d'un ami, dont il accompagnait la dépouille dans cette église, il y a un mois. Le portrait qu'il en faisait alors peut s'appliquer à lui. Je cite :

" His Faith was as the tested gold,
" His Hope assured, not over-bold,
" His Charities past count, untold,

Miserere Domine.

" Well may they grieve, who laid him there,
" Where shall they find his equal? Where?
" Nought can avail him now; but prayer.

Miserere Domine."

C'est avec ces tristes adieux que je confie sa mémoire à votre amitié. Que ses leçons ne soient perdues pour nous. Que la mort qu'il a soufferte pour sa patrie nous donne la force d'agir comme lui ou de mourir pour la patrie, s'il est nécessaire. Et de même que nous sommes tous réunis autour du corps de l'Hon. Thomas d'Arcy McGee, de même puissions-nous devenir de plus en plus unis dans les sentiments d'une charité fraternelle et chrétienne, animés du désir qui l'animait, tendant tous au noble but pour lequel il travaillait, et de ce temple, dans ce saint temps de Pâques surgira une nouvelle patrie et son sang aura arrosé et fortifié les jeunes racines de notre grandeur nouvelle. Et quand nous aurons tous bien servi notre patrie d'ici-bas, puissions-nous passer à une vie meilleure, pour bénir et louer Dieu à jamais. Ainsi-soit-il.

Après le service, le convoi se rendit un peu après 2h. à l'Eglise Paroissiale, où la foule l'attendait depuis plusieurs heures. Les places réservées aux étrangers et les allées latérales étaient encombrées.

SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL, avant de célébrer le *Libera*, se tenant sur le premier degré de la balustrade, fit entendre, de sa voix grave et onctueuse, quelques paroles touchantes :

" Nous sommes ici en foule, a-t-il dit, pour rendre les derniers devoirs à la victime d'un meurtrier. L'assassinat est une chose bien horrible et autrefois, quand un assassinat était commis, on se réunissait auprès de la victime, et là les juges, les princes de la nation, les principaux du peuple, levaient la main en jurant qu'ils étaient innocents du crime; et en même temps, ils adressaient au ciel des prières ardentes, en disant: " Seigneur ne nous imputez pas le sang de celui qui est devant nous."

" Vous avez bien compris le devoir sérieux qui vous incombait et cette sublime protestation d'horreur et d'indignation contre le meurtrier vous a conduits, spontanément et par milliers, vers ce temple,

afin d'obtenir que le sang répandu injustement ne s'élève pas contre nous; car le sang humain demande vengeance, et Dieu ne laisse jamais de tels crimes impunis. C'est pourquoi, nous devons expier la faute qu'un misérable a commise.

" Or, je vois dans ce sentiment unanime, qui a mis toute la population sur pied, un sacrifice d'expiation. Cette démonstration est une prière, puisque c'est une protestation contre le crime, contre l'un des crimes les plus hideux, commis dans la capitale d'une nation chrétienne et pour ainsi dire à la face de tout le pays, car les représentants de la nation y étaient assemblés.

" Nous avons intérêt à empêcher la voix du sang de crier contre nous.

" Votre empressement à réparer la faute d'un assassin va apaiser la colère de la divine majesté et Dieu aura pour agréable les regrets et la douleur dont vous entourez cette tombe; il aura pour agréable cette horreur, détestation d'un lâche assassinat, cette réprobation d'un crime qui a été comploté dans les noirs souterrains de l'enfer. Vous avez compris qu'il fallait éteindre cette étincelle, soufflée de l'Europe qui ne marche plus que sur un volcan; arracher au plus vite cette plante funeste, dont les racines prennent dans l'enfer, sur le terrain des sociétés secrètes. Vous faites bien de vous montrer disposés à détruire l'assassinat et tout ce qui bouleverse la société.

" Par cette démonstration, vous rendez hommage à un citoyen qui, après avoir eu de mauvais moments, a su les réparer avec la plus grande générosité, et c'est pour cette réparation qu'il a mérité de mourir de la main d'un assassin.

" Au moment où il croyait mettre la clef à la porte de sa maison terrestre, il s'est trouvé soudain au seuil de l'éternité. Espérons qu'il est entré dans cette demeure céleste ou le Dieu de bonté l'attendait.

" Au milieu de cette pompe lugubre, une pareille démonstration nous apprend qu'on peut assassiner un particulier, mais qu'on ne peut assassiner un peuple, et le meurtrier verra qu'une nation qui ne fait qu'un cœur et qu'une âme ne peut être atteinte par ses coups: quand tous sont décidés à soutenir la société, personne ne peut craindre de remplir son devoir.

" Vous avez bien fait de rendre les derniers honneurs à celui qu'une mort si digne de larmes a séparé de nous. Que des prières innombrables s'élèvent pour apaiser ce cri de vengeance et faire pardonner ce grand crime. Dieu touché de l'horreur que vous aurez manifestée vous fera grâce et il maintiendra l'ordre et la paix dans la société de notre pays.

" Ne regrettez pas les fatigues de cette journée. Le temps que vous avez consacré à une telle démonstration ne sera pas perdu. Vous donnez à vos enfants le spectacle de la loyauté, du patriotisme et de la confiance en Dieu, et vous aurez fait un acte de justice en allant conduire l'illustre défunt à sa dernière demeure."

Le convoi funèbre se dirigea ensuite, toujours dans le même ordre, vers le cimetière catholique où les restes de l'Hon. M. McGee ont été déposés.

EDUCATION.

Comptes Rendus de l'Exposition Universelle.

EXPOSITION SCOLAIRE AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I

L'instruction est une des principales sources de progrès.

Dans les temps primitifs et bien après le moyen âge, le règne de la force était proclamé partout, et l'on comprend que dès lors l'instruction fût regardée comme un accessoire de médiocre importance que les plus forts se faisaient une gloire de dédaigner. Mais aujourd'hui que les mains ont perdu l'habitude de manier la lance, maintenant que la guerre, au lieu d'être l'état permanent des peuples, est devenue un événement de plus en plus rare, après cette transformation morale qui change la face du monde, c'est avec les armes de l'intelligence que les nations doivent désormais remporter les victoires; et dans la grande bataille qui vient de se livrer au Champ de Mars, si nous avons pu mesurer l'étendue de nos forces dans les beaux arts, dans l'industrie, dans toutes ces expressions vivantes qui attestent la vitalité morale et matérielle d'un peuple, il n'était pas moins intéressant de voir au juste où en était notre instruction populaire, dont le développement, nous le répétons, doit être regardé comme la cause première et indispensable de tout progrès sérieux.

L'exposition scolaire provoquée par M. le ministre de l'instruction publique, et que le public a pu visiter dans l'hôtel même du ministère,

offrait un sujet d'étude des plus curieux et des plus dignes d'intérêt. Là se trouvaient réunis les résultats obtenus dans presque toutes les écoles, en même temps que le mode d'enseignement employé par chaque instituteur, de sorte qu'en quelques heures il était facile de se rendre compte de l'état dans lequel se trouve l'instruction dans chaque partie de l'Empire.

Nous allons parcourir, en nous arrêtant devant chaque école, ces deux grandes galeries; nous y verrons les efforts du maître, les progrès des élèves; nous pourrions connaître la situation de notre enseignement populaire en la voyant telle qu'elle est; et d'abord, si nous voulons nous juger avec impartialité, et, disons-le aussi, si nous voulons nous donner le droit de nous traiter avec quelque indulgence, nous ne nous contenterons pas de faire porter notre étude sur le point où nous en sommes arrivés; nous remonterons à l'origine de l'enseignement populaire, en France, afin de constater les progrès que nous avons réalisés; car il est pour les peuples quelque chose de meilleur encore que la perfection même, c'est une marche constante et soutenue vers cette perfection.

Pour trouver le point de départ de notre enseignement populaire, nous n'aurons pas à remonter bien haut. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'instruction était propagée dans les châteaux par quelques chapelains assez pauvres de science, par la raison que les hommes véritablement instruits du clergé, et il n'y en avait guère en dehors, se livraient à des études sérieuses que favorisait le silence de la vie contemplative, et ne se prodiguaient pas facilement dans les familles. Du reste, le peu que les humbles membres du clergé pouvaient y apporter était reçu de très-mauvaise grâce: apprendre à devenir savant était considéré comme apprendre à devenir charron ou serrurier, et à cette époque on regardait un métier comme une chose humiliante réservée aux gens de basse condition. La grande réforme qui termina le 18^e siècle, en proclamant qu'il n'y aurait d'autre différence entre les hommes que celle qui leur serait acquise par leur intelligence, fit de l'instruction une nécessité, un besoin commun à tous, et la nation s'engageait à donner au peuple les moyens d'acquiescer la force suffisante pour qu'il pût participer aux actes de l'Etat et de l'humanité. Mais ces engagements, la nation était-elle en état de les tenir? On connaît tous les embarras qui se dressèrent devant la France au moment où elle entra dans l'ère nouvelle; ce glorieux bouleversement n'était guère de nature à favoriser l'enseignement, qui d'ordinaire ne se développe qu'au sein du recueillement et de la paix: aussi le voyons-nous se traîner sous la Convention et traverser sans donner des résultats appréciables la période militaire qu'embrasse tout le premier Empire.

Le besoin était si pressant néanmoins, qu'au milieu des tracas de la guerre, nous voyons le gouvernement de l'Empire décréter l'École Normale; mais, à une époque où les ministres disparaissaient aussi rapidement que les généraux, un décret ne servait qu'à traduire les intentions du chef du Gouvernement; son application était tardive, incomplète, souvent même illusoire; et l'enseignement avait marché avec une telle lenteur, que, sous la Restauration, le budget de l'instruction primaire se montait à la somme de 50,000 francs, que le roi prenait sur sa cassette particulière.

Ainsi tout était à faire, et c'est la loi du 28 juin 1833 qui jette les premières bases d'un système d'enseignement susceptible de se développer. Cette loi établit deux degrés d'instruction pour les écoles de garçons, mais elle ne s'occupe nullement des filles, pour lesquelles l'instruction était regardée comme une chose absolument inutile, et ce n'est qu'en 1838 qu'une ordonnance royale leur donne aussi quelques faibles moyens de sortir de l'ignorance à laquelle elles étaient injustement condamnées.

La réglementation a toujours occupé une grande place dans l'esprit des législations françaises; elle ne pouvait manquer d'intervenir à une époque où nous sortions à peine du régime militaire. Pour réprimer l'anarchie qui s'était introduite dans l'enseignement peu de temps après la loi de 1833, M. Guizot demanda à la Chambre des députés qui devaient être envoyés dans l'intérieur de la France pour visiter les écoles. Ce fut l'origine de l'inspection primaire. Plus tard le ministre, toujours M. Guizot, nommé des inspecteurs qu'il distribue dans des circonscriptions, puis des départements, et enfin il en arrive à pourvoir chaque département d'un inspecteur et d'un sous-inspecteur.

La loi de 1850 alla plus loin: elle décida qu'il y aurait un inspecteur à chaque arrondissement. Toutefois bientôt après, le nombre des inspecteurs primaires fut réduit. (Il n'est aujourd'hui que de 300. Toutefois en vertu d'une disposition de la dernière loi de finances, il y aura, à partir de 1868, un inspecteur par arrondissement.)

La loi de 1850 avait eu pour but de placer l'autorité en matière scolaire dans les conseils académiques départementaux. Les lois de 1852 et 1854 ont rendu au Gouvernement des attributions essentielles: cette loi tendait à réduire l'enseignement primaire aux matières de l'enseignement élémentaire; elle n'était pas très-favorable aux ma-

tières facultatives de l'ancien enseignement primaire supérieur, de la loi de 1833; elle ne parle des écoles de filles que pour en faire établir dans les communes populeuses, si elles possèdent des ressources suffisantes.

M. Duruy, en arrivant au ministère de l'instruction publique, trouva l'enseignement populaire dans une situation qui comportait de nouveaux efforts: le tiers des adultes ne sachant ni lire ni écrire, beaucoup d'enfants absents de l'école, et le tiers des écoliers sortant de l'école presque sans rien savoir. S'il existait un certain nombre d'institutions dites écoles professionnelles, commerciales, municipales, etc., c'étaient des débris de l'ancien enseignement primaire supérieur qui survivaient encore.

Il est dans chaque époque des besoins qu'il ne faut pas méconnaître; si ces épaves de l'enseignement primaire supérieur surnageaient quand même après le naufrage, c'est que cet enseignement répondait à un besoin du moment; même sous l'empire de la loi de 1833, cet enseignement n'avait pas répondu aux vœux des familles. Il appelait une transformation complète. Il devait être élevé considérablement dans l'ordre scolaire. C'est à ce besoin que répond la loi du 21 juin 1865 sur l'enseignement secondaire spécial, et l'institution des cours d'adultes, qui a provoqué partout une si grande sollicitude, bien vite justifiée par des résultats inespérés.

II

En tête de cette étude sur l'enseignement populaire viennent naturellement se placer les écoles normales; leurs produits tiennent une bien petite place dans cette exposition; ce sont en général des dessins linéaires et des lavis. Dans le premier ordre se trouve le pont viaduc de Chaumont construit par le chemin de fer de l'Est et exécuté d'une manière remarquable par les élèves de l'école normale de la Haute-Marne, puis parmi les lavis on remarque les plans des divers établissements demandés par le ministre. Cette exposition, en outre qu'elle offre de curieux spécimens du travail des élèves, met sous les yeux du ministre les plans des écoles et permet de choisir un type qui puisse servir de modèle. Celui de l'école de la Haute-Marne a été notamment très-apprécié. Les élèves de la Corrèze ont également fourni six dessins lavis de l'hôtel de la préfecture, très-remarquables par la légèreté des ombres et des couleurs; le plan des écoles atteste également une grande habileté d'exécution, mais le sujet prête peu au dessin, et il est douteux qu'il puisse jamais servir de modèle.

Quoique ces divers produits soient exécutés avec un soin qui prouve le talent incontestable des élèves, ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger une institution comme l'école normale; il est un autre côté sur lequel on voudrait porter son attention, mais qui est malheureusement trop immatériel pour être produit dans une exposition; c'est le côté philosophique de l'enseignement.

Dans ces écoles, en effet, se forment les maîtres qui doivent plus tard répandre l'instruction dans la jeunesse: il ne suffit pas qu'ils soient instruits, il faut surtout et avant tout qu'ils sachent enseigner. C'est une question très-importante et dont on ne s'était pas assez préoccupé dans les premiers temps. Le but principal du maître consiste à gagner la confiance de ses élèves; or, le cœur d'un enfant est tellement fragile, tellement délicat, qu'une main trop lourde pourrait le briser; on ne le gagne que par l'affection. Nous vivons dans une époque, et surtout dans un pays où l'enfant a déjà de trop grandes dispositions à désertir son âge, il faut l'y maintenir en le traitant non pas en homme mais en enfant, c'est-à-dire avec douceur, indulgence et mansuétude. Le plus sûr moyen de se faire écouter d'un élève, c'est de s'en faire aimer, et la meilleure manière de faire de bons élèves, c'est de leur faire aimer l'étude.

Faire aimer l'étude à l'élève! voilà le grand secret pénétré par des pays qui depuis longtemps nous ont devancés dans l'enseignement populaire. Quand l'enfant est sûr de trouver à l'école autant de bien-être et d'affection que dans sa famille, on n'est pas obligé de le contraindre pour l'instruire, il se rend à l'école la figure rayonnante, le cœur plein de joie, l'esprit plein d'espérances. C'est ainsi que cela se passe dans tous les pays où le maître, au lieu d'être le correcteur rigide de l'élève, son ennemi en quelque sorte, est au contraire son camarade, son ami, son protecteur. Là est l'avenir de l'enseignement populaire.

III

Dans les écoles communes primaires, on est souvent forcé de négliger un point qui est selon nous de première importance: c'est l'installation.

Trop souvent l'instruction est logée dans des masures malsaines où l'air circule avec peine, et dans certaines communes nous voyons encore la municipalité disposer pour les écoles de la partie la plus incommode de la maison commune.

Le local affecté aux écoles doit réunir trois conditions indispensables: l'hygiène, l'agrément et l'indépendance.

Il est inutile de s'étendre sur l'opportunité de loger les enfants dans une salle bien aérée et d'un entretien facile au point de vue de la propreté. En examinant attentivement la seconde condition, celle de l'agrément, on trouvera qu'elle n'est pas moins importante. Si, par exemple, l'école a un aspect agréable, l'élève s'y rendra avec plaisir; l'enfant du pauvre s'y plaira infiniment mieux que dans la mansarde ou la chaumière de ses parents, suivant qu'il habite la ville ou la campagne; de plus, l'habitude de vivre dans un local agréable, bien tenu, inculque aux enfants des goûts d'ordre et de propreté qu'ils ne contracteraient jamais dans des écoles délabrées et d'apparence misérable. On doit insister également sur la troisième condition, celle d'indépendance, c'est-à-dire que le local affecté aux écoles soit autant que possible en dehors de tout autre local et exclusivement réservé à la destination en vue de laquelle il a été construit.

Chaque département a envoyé trois modèles d'écoles, et il n'y en a pas dans le nombre qui réunissent ces trois conditions. Nous connaissons des pays bien modestes et qui sont loin de se décerner complaisamment le titre de *première nation du monde*; ceux-là construisent de véritables palais à l'enseignement, qu'ils ont soin de placer toujours en première ligne. En attendant que nous en soyons là, nous nous contenterons d'examiner les humbles locaux dont disposent charitablement les communes en faveur de l'enseignement du peuple.

Dans les campagnes, les chefs-lieux de commune, voulant que l'autorité soit représentée par un monument, construisent ordinairement une maison commune; l'amour-propre s'en mêle un peu, disons même beaucoup; et quoique une maison commune de village soit presque toujours condamnée à n'abriter que quelques pauvres archives, comme après tout l'honneur de la commune dépend de l'élégance de l'édifice, rien n'est négligé et l'on a un monument municipal capable de flatter les amours-propres les plus exigeants.

Une maison commune de village construite dans les conditions ordinaires se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un galetas qui sert de logement au garde-champêtre ou au concierge. Le premier étage se distribue partout de la même manière: une moitié offre une petite salle où le conseil municipal tient ses séances: l'autre moitié est destinée au secrétariat et aux archives de l'état civil. Quand tout ce personnel indispensable est logé, il reste encore deux salles du rez-de-chaussée pour les écoles. Cette disposition offre de grands inconvénients, en ce sens que les élèves ne sont pas chez eux et se trouvent au contraire mêlés à tous les événements périodiques qui se passent dans la mairie: mariages, tirage au sort, élections, etc. Il y a pourtant des mairies-écoles qui semblent avoir eu conscience de ces inconvénients et y ont porté remède avec beaucoup d'intelligence. Celle de Dompierre-sur-Bresbre, par exemple, fait une première tentative en ajoutant à la mairie, partant d'une des façades latérales, un bâtiment annexé presque indépendant et qui offre, par cela seul de très-grands avantages. Cette tentative est perfectionnée par le département de la Creuse, qui nous offre un modèle de tout ce qu'il y a de plus économique et de plus pratique dans le genre des mairies-écoles. Le rez-de-chaussée de la mairie étant occupé d'un côté par l'instituteur, de l'autre par l'institutrice, de chacun de ces côtés partent deux bâtiments bas, allongés, servant d'école, l'un aux garçons, l'autre aux jeunes filles. Ce genre de mairie-école est celui qui offre le plus d'avantages, et toutes les communes devraient s'empressez de l'adopter.

Avant de terminer cet aperçu relativement à l'installation des écoles, nous nous arrêterons devant un modèle d'école de la ville de Guise (Aisne). Cette grande construction renferme les écoles primaires de garçons et de filles, et au milieu l'asile. Jardins, préaux couverts et découverts, salles d'exercice, rien n'y manque, et ce qui prouve surtout l'esprit pratique et de sage prévoyance qui a présidé à la conception de ce plan, c'est qu'on a donné à la salle d'asile deux fois plus de développement qu'aux écoles. Dans tout centre populeux, le nombre des enfants qui fréquentent les salles d'asile doit être au moins deux fois plus considérable, d'abord parce que les sexes sont mêlés, et parce que leur nombre se trouve considérablement diminué quand ils arrivent à l'âge de monter aux autres écoles.

Voilà pour l'installation. Quand au matériel, nous insisterons seulement sur celui qui sert aux élèves et qui de tout temps a offert un défaut dont on ne paraît pas se douter, à en juger par le peu d'empressement qu'on met à le faire disparaître: c'est que les enfants sont assis côte à côte, à la même table, sur le même banc. Ce système offre en cela un élément de désordre et de distraction. Les Suédois, qui cependant ont affaire à une jeunesse moins turbulente que la nôtre, ont un matériel infiniment plus commode: chaque élève a son petit tabouret et son pupitre, et, quoique ces divers accessoires fassent partie d'un même système, ils sont séparés par un intervalle de 50 centimètres, et cette faible distance isole suffisamment les élèves les uns des autres pour qu'ils ne soient même pas tentés par l'occasion de communiquer entre eux et de donner aux puérités les instants qui appartiennent au travail.

Pour étudier le travail des élèves dans chaque école, nous avons une ample collection de cahiers d'élèves où l'on peut facilement se faire une idée de la forme et du fond. Dans le mois de janvier, une lettre du ministère de l'instruction publique invita dans chaque département un certain nombre d'écoles à envoyer deux compositions, orthographe et calcul, dont les sujets ont été transmis sous pli cacheté, et qui servaient en même temps de composition d'écriture. D'autres travaux, dessins, ouvrages à l'aiguille, purent aussi être envoyés.

Pour ce qui est de la forme, on remarque qu'en général l'écriture courante est sacrifiée à l'écriture de fantaisie. Ce défaut se trouve surtout dans les écoles congréganistes, et il tend à se propager dans les écoles laïques. Un autre grand défaut des écoles congréganistes, ce sont les titres flamboyants en lettres mirobolantes à l'encre rouge, noire et bleue, enrubannées de parafes incompréhensibles. Ce genre se rattache beaucoup plus au genre décoratif, à la peinture d'enseignes, qu'à l'écriture proprement dite. Les frères des écoles chrétiennes excellent dans ces excentricités qui, sans présenter le moindre avantage sérieux, offrent le défaut de faire perdre du temps aux élèves, sans compter la perte de papier qui en résulte. Les frères de Clermont-Ferrand font exception à cette règle trop générale.

Les écoles laïques, à part quelques exceptions, ne méritent pas ces reproches; l'école de Mauregny offre des cahiers de devoirs remarquables sous tous les rapports et surtout sous celui de la simplicité; nous citerons encore l'école communale d'Ars (île de Ré) et une belle collection des écoles de Nancy, qui a toutes nos sympathies et se recommande autant par la sobriété de la forme que par l'excellent choix des problèmes.

Par exemple, si les cahiers envoyés par les écoles congréganistes n'ont trouvé près de nous qu'une médiocre admiration, il n'en est pas de même de leurs travaux graphiques et leurs dessins linéaires. Quant aux dessins d'ornement et d'imitation, la plupart des écoles laïques et congréganistes autres que celles de Paris, de Nancy, et de quelque autre villes pèchent par la méthode et le choix des modèles. Le dessin linéaire, le lavis appliqués à la reproduction des machines, sont beaucoup mieux représentés; un grand nombre d'écoles de frères excellent dans ce genre: Sedan et Mézières ont fourni une collection de dessins linéaires, de lavis, où l'on trouve une grande supériorité d'exécution; l'école congréganiste de Rive-de-Gier (Loire) nous donne d'excellents travaux, notamment des dessins d'architecture très-remarquables et qui pourraient figurer avec avantage dans les expositions les plus choisies. Nous sommes très-heureux de rendre cette justice aux écoles congréganistes. Mais pour revenir à la question du dessin artistique, et ajouter un détail au jugement déjà porté, si l'enseignement des écoles laïques qui ont envoyé leurs dessins offre en général l'inconvénient d'être un peu dépourvu d'imagination, les écoles congréganistes présentent le défaut contraire: elles veulent mettre la fantaisie dans tout, et il serait temps qu'on se demandât combien de choses utiles ignorent les élèves, qu'on pourrait leur apprendre pendant les longues heures que l'on perd à illustrer les cahiers de devoirs.

JULES NOUGARET.

(A continuer.)

Abyssinie.

Les nouvelles d'Abyssinie feront tressaillir de joie tous les cœurs anglais: Théodoros, complètement battu, est mort les armes à la main; son palais a été mis à sac par les vainqueurs; ses deux fils sont prisonniers du général Napier; les captifs, dont la délivrance était le but ou le prétexte de l'expédition, sont libres, et sous peu de jours feront leur entrée triomphale en Angleterre. Voici la substance des dépêches qui ont annoncé cette série de succès:

Le général Napier ayant appris, le 7 courant, que Théodoros avait quitté ses retranchements pour venir à sa rencontre, donna l'ordre de traverser immédiatement la rivière Jiddah, à l'endroit du ravin de Tanta, qui n'a pas moins de huit milles de large. La rampe à descendre mesure trois mille cinq cent pieds de hauteur, et celle à remonter quatre mille cinq cents pieds. Cette traversée pénible et périlleuse s'accomplit toutefois sans que l'armée eût à regretter d'autre perte que celle d'un grand nombre de bêtes de trait ou de somme. On se trouva immédiatement après sur une route très praticable, large de trente pieds, appelée "chemin du roi" et où le général ordonna une halte, pendant

laquelle il fut reconnaître en personne la position de Magdala, qui, selon l'usage en pareil cas, lui parut presque imprenable, illusion qui devait promptement se dissiper, car les événements ont prouvé qu'en réalité, rien n'était plus facile pour des troupes européennes que d'emporter cette forteresse barbare.

A sa rentrée au camp, le général anglais reçut de M. Rassam, un de ses compatriotes retenus par le Négous dans une captivité que l'on disait si dure, un billet laconique ainsi conçu : "Prenez garde le roi se met en mouvement." Nous ne citons ce fait que parce que ce n'est pas le premier de cette nature qui se produit. Les prisonniers anglais entretenaient en quelque sorte une correspondance suivie avec les officiers de l'armée qui marchait à leur délivrance, et l'on avouera que, de la part de gens tenus dans les fers et soumis à une surveillance si sévère, ces facilités de correspondance ne laissent pas de paraître étranges.

Le 8, le général Napier envoya une lettre à Théodoros pour lui demander officiellement la mise en liberté des prisonniers anglais. En même temps, l'armée anglaise se massait à une distance de six milles de la forteresse du roi et parfaitement en vue de son camp, dont on apercevait fort bien les vingt-huit canons monstres dont on avait fait tant de bruit et qui devaient faire si peu de besogne.

Le 13 au matin, la trêve convenue entre Théodoros et le général étant expirée sans que les prisonniers eussent été remis en liberté, celui-ci, à la tête des première et deuxième brigades de son armée, donna l'assaut au fort Shillasse qui, après un semblant de résistance, se hâta de se rendre.

Théodoros, témoin de la mollesse ou de la trahison des officiers auxquels il avait confié la défense du fort Shillasse, se retira sur le plateau, au centre des travaux de Magdala, et ouvrit le feu sur l'armée anglaise, avec cinq pièces d'artillerie, qui furent promptement démontées par les canons Armstrong des agresseurs. Alors le Négous, abandonnant son artillerie, fit barricader les portes de sortie et, de dessus les murailles des fortifications, commanda un feu de mousqueterie, auquel le général Napier répondit par un bombardement de trois heures. Au bout de ce temps, les colonnes d'assaut furent lancées sur les ruines de la forteresse, qu'elles emportèrent "après une vigoureuse résistance" dit le bulletin du vainqueur; mais, ce qui porte à croire que la résistance n'a pas été précisément très vigoureuse, c'est que les assaillants ont eu, en tout, quinze hommes blessés, et pas un seul tué. Du côté des Abyssiniens, les pertes sont diversement appréciées : on les porte à cinq cents tués et quinze cents blessés. Nous devons ajouter que la dépêche qui donne ces derniers chiffres étant la dernière en date mérite plus de créance que l'autre, envoyée de suite après l'engagement, et avant qu'on eût eu le temps de vérifier les pertes.

En pénétrant dans les retranchements, les vainqueurs ont trouvé le cadavre de Théodoros, la tête fracassée par une balle. Suivant les uns, il a été tué pendant le combat; selon les autres, il s'est tué lui-même en voyant que la fortune le trahissait. Dans tous les cas, il est mort en brave. Le nombre des soldats faits prisonniers par le général Napier est de quatorze cents, parmi lesquels deux fils du roi défunt. Quant aux captifs anglais, sur le sort desquels on s'est tant apitoyé, et que Théodoros devait infaiblement faire massacrer à l'approche des ennemis, on a eu le plaisir de constater qu'ils étaient pleins de vigueur et de santé, et ils ont dû partir le 14 pour l'Angleterre.

De grandes richesses étaient accumulées dans l'intérieur de la forteresse de Magdala; elles ont eu le sort de celles trouvées à une autre époque dans le palais d'été de l'empereur de Chine; tout a été pillé. L'enthousiasme des soldats vainqueurs n'a pas été médiocre lorsqu'ils ont mis la main sur quatre couronnes royales d'or massif, vingt mille dollars en argent, plus de mille pièces d'argenterie, sans parler d'une quantité de bijoux et autres objets de prix, dont la plupart, à la vérité, ne sont pas à l'usage des troupiers, mais qu'ils ont soigneusement rafflés nonobstant.

Voici maintenant le détail du butin que la victoire a fait tomber en la possession du général Napier : d'abord, les vingt-huit canons monstres qui n'ont pas réussi à causer une mort

d'homme et qui, pour cette raison, ne seront sans doute pas jugés valoir la peine d'être transportés en Angleterre; ensuite, cinq mille outils d'aspect bizarre, que l'on suppose être des armes, mais dont un antiquaire érudit pourrait seul révéler l'usage; puis, dix mille... on ose à peine l'écrire; dix mille boucliers! enfin, dix mille lances ou harpons.

Si, comme on l'assure, les troupes anglaises étaient armées de chassepots, on comprendra aisément que les abyssiniens, avec leurs boucliers, n'aient pas fait merveille.

Indépendamment des captifs anglais, il y avait une soixantaine de prisonniers européens, hommes, femmes et enfants, qui ont repris tout joyeux le chemin de leurs patries respectives.

Les guerriers anglais, couverts de gloire et chargés de butin, sont parties le 14 avril pour aller reprendre leur service, les uns dans les Indes, les autres en Angleterre.

(*Courrier des E.-U.*)

PEDAGOGIE.

Des moyens d'exciter la curiosité chez les Enfants.

On s'adresse un peu trop exclusivement à la mémoire des enfants. "Écoute et retiens," ce précepte résume à peu près toute la méthode, Sans doute, dans la plupart des cas il n'y a pas d'autre moyen praticable que de faire des leçons, des expositions et d'obliger les enfants à s'en souvenir. Voyons cependant si on ne pourrait pas joindre à l'antique système quelque pratique nouvelle.

Il est certain, et c'est une vérité que chacun peut observer sur soi-même; il est certain que la mémoire a un jeu ennuyeux; un exercice qui n'active que la mémoire rebute très-vite. L'intérêt ne commence que lorsque d'autres facultés, comme l'intelligence, l'imagination, entrent en jeu; et l'intérêt croît à mesure que leur participation est plus considérable.

Il y a des gens qui ont une mémoire extrêmement facile et forte, tout à fait dominante; ceux-là ont la passion de lire ou d'écouter et de retenir, d'ailleurs incapables généralement de réfléchir et de juger. Mais hormis les esprits de ce tempérament particulier, il est constaté, je le répète, que la plupart des hommes trouvent du plaisir à exercer leur intelligence, leur imagination, et de l'ennui à exercer leur mémoire.

C'est là bien souvent la cause des dégoûts, des répugnances que les enfants montrent pour l'étude. Bien souvent les mêmes enfants qui reçoivent, avec une indifférence, une distraction désespérante, les vérités que vous leur servez bien claires, bien nettes, si nettes qu'ils n'ont point d'effort à faire pour comprendre, qu'ils n'ont qu'à retenir, ces enfants dis-je, rechercheraient avec ardeur les mêmes vérités, s'il fallait pour les saisir user un peu de leur intelligence.

L'enfant est généralement curieux. Qu'est-ce que la curiosité? C'est une espèce d'appétit intellectuel pour un objet qui, après s'être laissé entrevoir s'est dérobé. Prenons un exemple des plus simples: J'aperçois de loin quelque chose qui ne me paraît ressembler à rien, que je ne comprends pas, dont je ne me rends pas compte; me voilà intrigué, attiré. Je désire voir pleinement les contours, les formes de la chose. Il y a là un désir, un mouvement pénible et agréable tout à la fois, comme tous les désirs. On comprend déjà par cet exemple si simple quelles sont les conditions de la curiosité; il faut voir un peu et ne pas voir pleinement. Dès que la chose se présente en pleine lumière, c'est une affaire finie; la curiosité est morte, à moins que ce ne soit un objet étranger, inconnu. Dans ce cas, la curiosité renaît; elle porte alors non plus sur les formes de l'objet, mais sur sa nature; on se demande ce que c'est, à quoi cela sert, ou comment cela est fait. Supposons quelqu'un à côté de nous qui puisse nous l'apprendre, d'un mot voilà la curiosité tuée une seconde fois.

La curiosité n'est pas une faculté particulière ; c'est un état d'excitation, d'irritation que toutes nos facultés intellectuelles peuvent connaître, et il y a autant de curiosités possibles qu'il y a de facultés différentes et même de différents aspects sous lesquels les objets peuvent être envisagés. Ainsi on peut être curieux, à propos d'un objet, de la forme, de la couleur, de la cause, de l'effet, de la substance, etc. Je n'insisterai pas sur ce point, parce qu'en ce moment il nous importe peu.

Ce qui nous importe, le voici : plus les facultés ont éprouvé souvent une excitation déterminée, plus elles ont subi souvent un certain état, et plus aisément elles sont excitables, capables de l'état en question. C'est encore une observation certaine, incontestable. La curiosité, comme tous les états passibles, est d'autant plus facile, plus prompte et plus forte qu'on l'a plus souvent éprouvée. Un homme qui a très-fréquemment senti l'aiguillon agréable de cet état peut à la longue devenir un curieux passionné ; il peut contracter un véritable besoin d'être ému de cette manière. Cela s'est vu, et je pourrais en citer des exemples. A présent, si je ne me trompe, le lecteur doit comprendre déjà pourquoi l'enfant est curieux. C'est parce qu'il ne connaît pas les objets même les plus usuels. Tout lui est étranger et étrange. Le lecteur doit encore comprendre que la manière dont on instruit l'enfant a nécessairement cet inconvénient de prévenir la curiosité, de l'empêcher de naître ou au moins d'arrêter ses mouvements sur-le-champ.

En effet que fait-on ? on prend l'enfant, on l'assied sur un banc et on lui enseigne couramment quantité de choses dont il n'a jamais aperçu l'existence nulle part, qu'il ne soupçonnait pas exister, que par conséquent il n'a pas pu désirer connaître : on éteint sa curiosité, avant qu'elle ait pu s'éveiller. Quant aux choses dont il a pu entrevoir quelque trait, qui l'ont peut-être intrigué, on les lui expose d'un coup, pleinement, et même avec plus de détail qu'il n'en demandait. On accable sa curiosité à peine née. Ce régime, dès qu'il se continue quelque temps, a pour effet de rendre l'enfant indifférent, insouciant à tout, hors à ses jeux. On lui enseigne tant de choses par force, qu'il n'a nulle envie de rien savoir ; finalement on le dégoûte de toute curiosité.

« Il faudrait donc, me direz-vous, attendre que l'enfant se montrât désireux de savoir ce que les programmes nous obligent à lui apprendre ; il faudrait attendre ses questions et ne répondre jamais qu'à la question du moment, sans outrepasser le désir que sa question renferme. Ne voyez-vous pas le résultat ? C'est d'abord qu'on pourrait attendre longtemps que la curiosité de l'enfant se portât sur les matières du programme, et puis que, pour avoir lieu de lui exposer une seule science, il faudrait que l'enfant voulût bien faire une série de questions successives, liées entre elles. » Je ne me dissimule pas la difficulté, je ne la nie pas non plus. Toute la question est de savoir si cette difficulté est aussi grande qu'elle paraît d'abord, s'il n'y a pas enfin quelque chose à tenter.

Voici, pour moi, comment je procéderais. Je me suppose à la tête d'une classe.

Je m'occupe d'abord de découvrir lequel de mes élèves a l'esprit le plus vif, le plus curieux ; je serai bien malheureux si je ne trouve pas sur 20 ou 25 élèves un enfant un peu curieux. A supposer que les autres ne le soient pas, je compte sur celui-ci pour inoculer la curiosité à toute ma classe, car la curiosité est fort contagieuse.

Mon curieux découvert, ayant en vue, par exemple, d'apprendre à mes élèves un peu de cosmographie, que fais-je ? je prie mon curieux de me rendre un service ; c'est d'observer et de me dire de quel côté le soleil se sera couché ce soir, et se sera levé ensuite demain matin. « Au reste, si les autres veulent s'en mêler aussi, je leur en saurai gré ; mais j'en prie spécialement Pierre ou Paul. » Le lendemain mon curieux me fait son rapport avec importance, — importance que toute la classe est unanime à rabattre, car presque tous les élèves ont fait la même observation, un peu par jalousie, il faut bien le dire. Enfin n'importe ! je remercie tout le monde, et je demande qu'on

me continue ce service ; jusqu'à quand ? Jusqu'à ce que quelque enfant me dise : « Monsieur, comment se fait-il que le soleil se lève tous les matins de ce côté, après s'être couché d'un autre ? Où est donc le soleil pendant la nuit ? » J'aurai bien du malheur si je ne parviens pas à m'attirer cette question ; mais je vais mettre ici les choses au pis : on ne me fait pas la question. Alors je la fais moi-même. Remarquez qu'en tous cas, avec mes airs mystérieux, j'ai appelé la curiosité de la classe sur le soleil ; pendant un ou plusieurs jours, on s'est demandé : « Pourquoi demande-t-il cela ? qu'en veut-il faire ? » J'aurai toujours causé dans ces jeunes esprits une certaine tension, et créé par là des conditions favorables pour que ma question soit reçue avec intérêt.

Il s'agit donc de savoir ce que devient le soleil pendant la nuit. « Hé bien ! monsieur, dites-le nous ? — Je ne vous le dirai pas à présent. Cherchez à le deviner. Voyons si quelqu'un de vous sera assez malin pour le trouver. Peut-être bien vous aiderai-je quelque peu ; mais d'abord cherchez. »

Les enfants cherchent dans leur imagination, et ils trouvent, quoi ? Que le soleil revient par-dessous la terre. « A la bonne heure, leur dis-je ; mais comment l'entendez-vous ? Est-ce que le soleil passe à travers la terre, comme mon doigt passe à travers ce papier ; ou bien y a-t-il un trou par lequel il passe, un long couloir ménagé dans la terre ; ou bien encore voulez-vous dire qu'en bas la terre finit à un certain point, et que le soleil passe dans le vide au-dessous ? » Sur cette question, mes enfants se divisent. « Vous cherchez mal ; vous cherchez dans votre cerveau. Il faut regarder autour de vous et voir si vous ne pourriez pas découvrir ce qui est, au lieu de le deviner. Je vais vous indiquer la méthode. D'abord il faut tâcher de reconnaître ce que c'est que le soleil, et quelle est la forme de la terre. Commençons par le soleil. » De toutes parts on me crie : « C'est une boule de feu. — Bien. Le soleil est une espèce de boule ; ce n'est pas difficile à reconnaître ; mais cette boule, de quelle grandeur est-elle ? » Les uns disent : « Elle est grande comme un grand fromage ; » les autres : « comme une meule à repasser. » — Moi : « Oui, voilà sa grandeur apparente ; mais est-ce qu'il ne pourrait pas être en réalité beaucoup plus grand ? Voyons, cherchez s'il n'y a pas une raison qui doit le faire paraître plus petit qu'il n'est réellement. Si vous trouvez cette raison, ce sera déjà quelque chose. »

Je continue à mettre les choses au pire, et que pas un de ces enfants ne trouve la raison. Vais-je la leur dire tout de suite ? Non ? Pour rester fidèle au système, je reprends : « Regardez ce clocher, là-bas (ou cet arbre ou cette maison) ; il vous paraît haut, comme quoi ? — Comme une table. — Et en réalité ? — Il est cent fois plus haut. — Et même davantage. — D'où vient cela ? — C'est parce qu'il est loin. — Bien dit. Donc, pour savoir si le soleil est bien grand, il faudrait d'abord savoir quoi ? — S'il est bien loin. — A la bonne heure. Savez-vous à quelle distance le soleil est de la terre ? — Non. Faut-il chercher cela aussi ? — Vous ne le trouveriez jamais : je vais vous le dire. Mais auparavant quelqu'un sait-il à quelle distance est le clocher dont nous parlions tout à l'heure ? » Le curieux : « Moi, je le sais ; il est à deux lieues. » Moi : « Et deux lieues le font paraître pas plus haut que cette table. A présent, je vais vous dire la distance du soleil. Le soleil est à 37 millions de lieues, 37 millions, entendez-vous ! Pour qu'il puisse paraître grand comme une meule ou même un fromage, à 37 millions de lieues, il faut qu'il soit considérablement grand. — Il est plusieurs milliers de fois plus grand que la terre. — Mais la terre, monsieur, quelle grandeur a-t-elle ? — Vous le saurez tout à l'heure, quand vous aurez trouvé vous-même quelle est sa forme ; quand vous m'aurez dit si c'est un carré, un rond, un triangle, une boule, un disque ; enfin, ce que c'est. Cherchez, non, je vous le répète, dans votre cervelle, mais au dehors de vous. »

Les enfants ne trouvent toujours rien. « Eh bien, voyez un peu : le soleil est rond ; la lune ? — Est ronde. — Je vous ai fait voir l'autre jour dans ma lunette les étoiles ou plutôt ce qu'on appelle les planètes. — Elles sont rondes. » Et tout de suite

plusieurs voix de s'écrier : " La terre est ronde aussi. " — Moi : " C'est possible ; mais ce n'est pas encore sûr. Voyons si vous ne trouverez pas quelque moyen de vous en assurer. "

Ici, si je me supposais avec mes enfants dans un port de mer ou dans un village situé au milieu d'une grande plaine, je les conduirais au bord de la mer ou je les ferais monter au haut d'une maison et je les prierais de regarder au loin un objet déterminé ; mais je me suppose dans les conditions ordinaires, et j'accepte la nécessité de rester dans la maison d'école. Au lieu de leur montrer directement que sur la mer ou sur la grande plaine les objets éloignés n'apparaissent que par leur cime, et qu'on découvre leur partie inférieure à mesure qu'on en approche, je leur dirai simplement : " Voici des observations qu'on a répétées mille fois, et dont vous ferez votre profit si vous savez raisonner : un homme placé sur le bord de la mer et qui voit arriver un vaisseau, voit d'abord le bout des mâts sortir de l'eau, puis les voiles, puis le corps même du vaisseau. Qu'est-ce que cela veut dire ? qu'est-ce que cela indique ? " — Les enfants se regardent, embarrassés. — Moi : " Vous ne comprenez pas, attendez. Représentez-vous une petite colline, un monticule. Vous êtes d'un côté du monticule, et un de vos amis monte de l'autre ; quand il arrivera en haut, que verrez-vous ? D'abord son chapeau, puis sa tête, puis son corps, puis ses pieds. D'où vient que vous le découvrez aussi peu à peu de la tête aux pieds ? C'est qu'il y a entre vous et lui un obstacle arrondi, et qu'il monte le versant opposé à celui où vous êtes. Comprenez donc que pour que le vaisseau se découvre aussi du mât à la quille, il faut nécessairement qu'il monte une pente, un versant, qu'il vienne sur quelle que chose d'arrondi. " — Donc la terre est ronde ! — Moi : " Je commence à croire sérieusement que c'est en effet un cône ou une boule ou un cylindre, d'autant, remarquez-le bien, que partout où on peut voir les objets venir d'assez loin, partout ils se présentent de la même manière, en quelque endroit de la terre qu'on se trouve : cependant il ne serait pas mauvais d'avoir encore quelque autre preuve décisive. Voyons, cherchons un peu comment nous pourrions faire pour nous la procurer. " Je laisse mes enfants se débattre quelque temps là-dessus ; mettons encore qu'aucun d'eux n'ait une bonne idée, je reprendrai : " Mais, messieurs, si notre terre est un corps arrondi, que doit-il arriver à un voyageur qui part d'un endroit quelconque et va droit devant lui ? C'est là à présent ce que je vous demande. Prenez cette boule ci, et partant d'un point avec le doigt, allez droit en avant. " Réponse unanime : " Nous voilà revenus au point de départ ; le voyageur doit se retrouver à la fin au lieu d'où il est parti. " — Oui, voilà ce qui doit arriver nécessairement. Hé bien, ce que nous avons supposé a été fait ; des voyageurs sont allés comme cela droit devant eux, et à la fin ils se sont retrouvés dans leur pays, preuve que la terre est ronde (ici je supprime, pour faire court, plusieurs autres preuves). A présent résumons-nous. La terre est un corps arrondi, je vous dirai tout de suite, pour aller plus vite, que ce n'est ni un cône, ni un cylindre, que c'est une espèce de globe, beaucoup plus petit que le soleil. Donc le soleil ne peut passer au travers ; mais il peut, et c'est ce que nous allons chercher, il peut passer dans le dessous ou dans ce qui nous paraît être le dessous. — Est-ce que ce n'est pas véritablement le dessous ? me dit l'un. — Monsieur, comment la terre fait-elle pour ne pas tomber ? qu'est-ce qui la supporte ? " me dit un autre. Et ma réponse éternelle, c'est : " Cherchez ; voyons si vous trouverez. "

Je ne veux pas continuer cet exposé, parce que de question en question il me faudrait faire un traité de cosmographie complet, et ce n'est pas mon intention. J'ai voulu montrer seulement par un exemple comment j'essayerais de procéder avec les enfants. A présent, permettez-moi de condenser mes idées dans quelques formules.

Loin d'exposer d'un coup une longue suite de vérités, il faut ne découvrir chaque vérité à l'enfant que par portions successives ; la couper, pour ainsi dire, en autant de tableaux qu'elle comporte de divisions réelles. Cela répond du reste à ce que l'humanité a éprouvé ; il est peu de vérités qui n'aient été décou-

vertes graduellement. Cela fait passer l'enfant en quelques heures par le même chemin que l'humanité a parcouru en quelques siècles.

Il faut ensuite, notez bien ce point, arrêter l'enfant à chaque degré, à chaque degré essayer s'il n'ira pas seul, s'il ne montera pas seul, ne le porter qu'à la dernière extrémité pour lui faire franchir le degré suivant, puis le déposer de nouveau, pour tenter ses forces encore une fois, et toujours de même. L'effet de ce système est d'exciter à chaque coup la curiosité de l'enfant, de la renouveler sans cesse, de la satisfaire tout juste, de solliciter son intelligence, son imagination en même temps que sa mémoire, et partant de le délasser du travail ennuyeux de retenir. Il a encore cet avantage considérable de montrer à l'enfant comment on cherche, comment on trouve, de le faire assister au spectacle de l'invention, ce qui est un des moyens de le rendre inventif lui-même.

Il en est de la vérité comme de tout autre objet désiré par l'esprit humain : la possession en cause moins de plaisir que la poursuite, et sans la poursuite préalable, elle ne cause pas du tout de plaisir. En toutes choses, l'agréable n'est pas l'arrivée, c'est le voyage.

Et me voilà justement ramené au point par où j'ai commencé. Si l'intelligence, si l'imagination donnent du plaisir dans leur exercice, c'est que ce sont des facultés de poursuite, tandis que la mémoire est la faculté de détention. La curiosité en somme est le sentiment agréable de la poursuite.

PAUL LACOMBE.

Grammaire Organique.

(Suite.)

Maintenant, nous connaissons tous les organes de la proposition simple, nous pouvons nous occuper de la proposition composée ; c'est ainsi qu'on nomme celle dont un ou plusieurs organes sont développés de manière à former des propositions subordonnées de la proposition principale. Tout organe, excepté le prédicat peut devenir une proposition subordonnée ; nous aurons donc à examiner la proposition sujet, la proposition objet, la proposition circonstanciel, et la proposition déterminative, ainsi que les moyens sur lesquels la langue exprime les rapports qui lient ces diverses subordonnées à la proposition principale.

Si nous disons : *il est impossible que l'homme comprenne tout*, le prédicat *est impossible* a pour sujet apparent le mot *il* ; mais ce mot n'est mis là que pour la symétrie de la proposition, et il ne fait que représenter le sujet qui est exprimé plus loin ; en effet, qu'est-ce qui est impossible ? *que l'homme comprenne tout* ; cette dernière proposition est donc le véritable sujet du prédicat *est impossible*, c'est une *proposition sujet*.

Lorsqu'on dit : *la charité exige que tu rendes le bien pour le mal*, le prédicat *exige* a pour objet : *que tu rendes le bien pour le mal*, et cette dernière proposition est une *proposition objet*.

Dans ces deux cas, c'est-à-dire, soit qu'une proposition subordonnée soit sujet ou objet de la proposition principale, le rapport qui la lie à celle-ci est exprimé : d'abord par un mot particulier que nous nommions *conjonction simple*, puis par une flexion particulière du verbe : *comprenez*, *rendez*, qu'on appelle *mode substantif*. (1)

Lorsqu'on dit : *la chèvre broute où elle est attachée*, les mots *où elle est attachée* expriment un circonstanciel de lieu du prédicat *broute*, ils forment une *proposition circonstancielle de lieu*. Le mot *où* exprime le rapport circonstanciel du lieu qui lie la proposition subordonnée à la proposition principale ; c'est un *adverbe conjonctif de lieu*.

(1) Les modes du verbe appartiennent aussi au point de vue relatif de la langue ; car ils expriment, non point des modifications ou des circonstances du phénomène lui-même, mais seulement les divers rapports de réalité, de possibilité, de dépendance, etc., sous lesquels le phénomène se présente à la pensée.

Dans l'exemple : *le chien mord la brebis lorsqu'elle s'écarte du bon chemin*, les mots : *lorsqu'elle s'écarte du bon chemin* expriment un circonstanciel de temps du prédicat *mord* ; ils forment une proposition circonstancielle de temps, dont le rapport à la proposition principale est exprimé par le mot *lorsque*, composé de la conjonction simple *que* et du mot *lors*, qui désigne un rapport de temps ; *lorsque* est un adverbe conjonctif de temps.

Si l'on dit : *le chien mord la brebis pour qu'elle reprenne le bon chemin*, les mots *pour qu'elle reprenne le bon chemin* expriment un circonstanciel de causalité du prédicat *mord* ; ils forment une proposition circonstancielle de causalité, dont le rapport à la proposition principale est exprimé d'abord par l'adverbe conjonctif de causalité *POUR QUE*, puis par le mode subjonctif *revienne*.

Les propositions circonstanciennes de causalité ont une forme raccourcie, dans laquelle la conjonction, le sujet et le subjonctif du verbe sont remplacés par l'infinitif ; c'est ainsi qu'on dit : *je travaille pour vivre*, tandis que la forme développée de cette proposition composée serait : *je travaille pour que je vive*. *Pour vivre* est donc une proposition circonstancielle de causalité raccourcie.

Nous avons une autre forme raccourcie qui sert à abrégé les propositions circonstanciennes, soit de temps, soit de modalité. C'est ainsi qu'au lieu de : *je chante pendant que je marche* on peut dire ; *je chante en marchant* ; *en marchant* est une proposition circonstancielle de temps raccourcie. On dira de même : *allez-y en courant*, au lieu de : *allez-y de manière que vous courriez* ; *en courant* indique la manière d'aller, c'est une proposition circonstancielle de modalité raccourcie. La forme particulière du verbe dont nous venons de voir l'emploi s'appelle le gérondif.

Il nous reste à examiner les propositions déterminatives, c'est-à-dire celles qui servent de complément déterminatif à une idée d'être qui peut être le sujet ou l'objet de la proposition principale.

La proposition déterminative est liée à la proposition principale, par un mot particulier qui, en même temps qu'il exprime le rapport conjonctif, représente dans la proposition subordonnée le nom de l'être que celle-ci est appelée à déterminer ; ce mot s'appelle *pronom conjonctif*, et il varie selon la fonction que remplit, dans la proposition subordonnée, l'idée d'être, qu'il représente. Voici des exemples des divers cas qui peuvent se présenter :

L'homme qui m'a secouru s'est éloigné ; le pronom conjonctif *qui* indique que l'idée d'être *l'homme*, qu'il s'agit de déterminer, est le sujet de la proposition déterminative : *qui m'a secouru*.

L'homme que j'ai secouru s'est éloigné ; le pronom conjonctif *que* indique que cette idée d'être est l'objet de la proposition déterminative : *que j'ai secouru*.

L'homme à qui j'ai rendu service s'est éloigné ; le pronom conjonctif composé *à qui* indique que cette idée d'être est l'objet indirect de la proposition déterminative : *à qui j'ai rendu service*.

L'homme dont (de qui) le fils m'a secouru s'est éloigné ; le pronom conjonctif *dont (de qui)* indique que cette idée d'être est un complément déterminatif du sujet de la proposition déterminative : *dont le fils m'a secouru*.

Enfin, la proposition déterminative peut encore être liée au nom d'être qu'elle détermine, par un rapport circonstanciel de lieu, de temps ou de causalité ; dans ce cas, la subordination est exprimée par un adverbe conjonctif.

Je regrette le pays où je suis né ; dans cet exemple, l'adverbe conjonctif *où* indique que l'idée d'être *le pays*, qu'il s'agit de déterminer, est un complément circonstanciel de lieu du prédicat *suis né* de la proposition déterminative : *où je suis né*.

Viendra-t-il un temps où tous les hommes s'aimeront en frères ? dans cette proposition composée, l'adverbe conjonctif *où* indique que l'idée d'être *un temps*, qu'il s'agit de déterminer, est un complément circonstanciel de temps du prédicat *aimeront* de la proposition déterminative : *où tous les hommes s'aimeront en frères*.

L'homme craint le mal dont (à cause) il a déjà souffert ; ici, l'adverbe conjonctif *dont* indique que l'idée d'être *le mal*, qu'il s'agit de déterminer, est un complément circonstanciel de causalité du prédicat *a souffert* de la proposition déterminative *dont il a déjà souffert*.

Maintenant nous avons examiné tous les rapports de subordination qui peuvent lier entre eux les membres d'une proposition composée, ainsi que les diverses espèces de mots qui servent à exprimer ces rapports. Est-il nécessaire d'ajouter qu'une proposition subordonnée peut elle-même avoir l'un de ses membres exprimé par toute une proposition, laquelle est alors une subordonnée du second degré ; qu'il peut y avoir de même des subordonnées du troisième, du quatrième degré ? etc.

Lorsque deux propositions sont liées entre elles sans que l'une soit le développement d'un membre de l'autre, il n'y a plus de subordination, mais les deux propositions sont coordonnées ; elles forment une période. On conçoit qu'une période peut avoir un nombre quelconque de propositions coordonnées, et que chacune de celles-ci peut être composée.

Les propositions coordonnées d'une période sont liées entre elles par divers rapports qu'on exprime à l'aide des mots appelés *conjonctions*.

Ce sont d'abord les conjonctions qu'on nomme *copulatives*, parce qu'elles indiquent simplement qu'une pensée est ajoutée à une autre pensée : *et, de plus, en outre*.

Puis les conjonctions qu'on appelle *adversatives*, parce qu'elles annoncent quelque opposition entre deux pensées, ou la moins quelque restriction apportée à une pensée par une autre pensée : *pourtant, mais, cependant, toutefois*.

Puis encore les conjonctions qui expriment l'alternative : *ou, ou bien, soit* ; celles qui servent à indiquer l'analogie entre deux pensées : *de même, ainsi* ; ou celles qui posent une pensée comme condition d'une autre pensée : *si, pourvu que*.

Enfin les conjonctions qu'on a appelées *conclusives*, parce qu'elles annoncent une pensée comme la conséquence d'une autre pensée : *comme, aussi, car, parce que, donc, par conséquent*.

Maintenant, nous avons exposé dans une rapide esquisse tout l'organisme du langage. Nous terminerons ce chapitre en donnant l'analyse d'une période de Bossuet. On y verra en fonction les divers organes que nous avons fait connaître on y retrouvera les formes par lesquelles notre langue exprime ces diverses fonctions.

« De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous la même origine ; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots : ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme, où l'on ne reconnaît plus ni prince, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent tous les hommes. »

Cette période comprend quatre propositions coordonnées.

La première est une proposition composée, dont la principale : *ils ont tous la même origine*, est précédée d'une subordonnée qui nous présente une forme particulière de langage, laquelle constitue un gallicisme. *De quelque superbe distinction que se flattent les hommes* revient à dire : *malgré que les hommes se flattent de toute superbe distinction* ; et la conjonction *malgré que* nie la causalité, comme la conjonction *parce que* l'affirme. La subordonnée par laquelle commence notre période est donc une proposition circonstancielle de causalité négative.

La seconde : *et cette origine est petite* est une proposition simple liée à la précédente par la conjonction copulative *et*.

La troisième : *leurs années se poussent successivement comme des flots*, renferme deux propositions simples, coordonnées et liées entre elles par la conjonction *comme* qui exprime un rapport d'analogie, mais la seconde de ces propositions est tronquée, parce qu'elle a le même prédicat que la première, et qu'il était

inutile de le répéter en disant : *leurs années se poussent comme des flots se poussent.*

La quatrième coordonnée de cette période est une proposition composée qui exige une analyse plus détaillée :

Ils ne cessent de s'écouler ; proposition principale.

Tant que ; adverbe conjonctif de temps qui lie la principale à sa subordonnée circonstancielle de temps : *ils vont.*

Enfin ; circonstanciel de temps du prédicat *vont.*

Après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres ; proposition circonstancielle de temps du prédicat *vont* ; subordonnée du second degré.

Cette proposition est raccourcie et en renferme deux autres liées entre elles par la conjonction copulative *et* ; leur forme développée serait : *après qu'ils ont fait un peu plus de bruit les uns que les autres, et après qu'ils ont traversé un peu plus de pays les uns que les autres.*

Ils ont ; proposition circonstancielle de temps, subordonnée du premier degré de la principale : *ils ne cessent de s'écouler.*

Tous ; déterminatif du sujet *ils*, qui représente *les hommes.*

Ensemble ; circonstanciel de modalité du prédicat *vont.*

Se confondre (pour qu'ils se confondent) ; proposition circonstancielle de causalité (indiquant le but) du prédicat *vont* ; subordonnée du second degré.

Dans un abîme ; circonstanciel du lieu (but) de la subordonnée précédente.

Où l'on ne reconnaît plus ; proposition déterminative de l'idée d'être *abîme* ; subordonnée au troisième degré liée à la précédente par l'adverbe conjonctif de lieu *où.*

Ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes ; trois objets directs du prédicat *reconnaît.* Il y a ici trois propositions dont les deux dernières sont tronquées, parce qu'elles ont le même prédicat que la première, et que ce prédicat n'est pas répété ; ces trois propositions sont liées entre elles par la conjonction copulative *ni* qui remplace *et ne.*

Qui distinguent les hommes ; proposition déterminative de l'idée d'être *qualités* ; subordonnée au quatrième degré, liée à la précédente par le pronom conjonctif *qui.*

C'est à regret que nous avons abrégé l'exposition qui précède, forcé de négliger une foule de détails qui lui eussent donnés plus de clarté, plus d'intérêt et de vie. Mais il faudrait écrire un volume entier pour exposer le cours de grammaire que nous conseillons aux instituteurs.

Nous croyons cependant en avoir dit assez pour leur faire comprendre comment leur enseignement peut et doit être basé sur l'organisme du langage, et celui-ci sur l'organisme de la pensée. S'ils veulent essayer cette marche, ils verront l'étude de la grammaire offrir à leurs élèves un vif intérêt, et leur donner une grande facilité pour apprendre les langues étrangères et les langues mortes.

Mais qu'ils n'oublient point l'enchaînement rigoureux et la gradation lente qui doivent présider à l'accomplissement de leur tâche ; qu'après avoir fait découvrir à leurs élèves chaque organe de la pensée, ils leur fassent étudier les mots et les flexions par lesquels cet organe est représenté dans la langue, et qu'ils leur laissent trouver la plupart des nombreux exemples qui doivent servir à reconnaître et à corroborer chaque règle.

Ainsi s'évanouiront les difficultés que la rapidité de notre exposition a pu faire redouter au lecteur : difficultés qui ne seraient que trop réelles, si l'on oubliait que l'enseignement de la grammaire doit être réservé pour des élèves qui ont déjà consacré quatre ou cinq ans aux études élémentaires indiquées dans les chapitres précédents.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 14 avril, nommer les personnes suivantes pour être commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Portneuf.—St. Raymond : MM. Michel Paquet et François Déry.

Comté de Montcalm.—St. Calixte de Kilkenny : M. Damase Thoin.

Québec.—St. Roch, Nord : MM. Nicolas Maheux, Jean Lortie, J. Camaléon Richard, Pierre Bouchard et O. E. Paradis.

Comté d'Ottawa.—Township Wright : MM. Octave Labelle, Johny Laframboise, Godefroi Gareau, James Mercier et Amable Lacroix.

Comté de Beauce.—Ste. Marie : M. Georges Bélanger.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Portneuf.—St. Raymond : M. Thomas Sissons.

Comté de Lévis.—Notre-Dame de la Victoire : M. Joseph Simmons et George Davie.

Comté de Napierville.—St. Cyprien : M. James A. Manning.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Alphonsine Brillan, Marie Lumena Caron, Marie Guy et Arthémise Potvin.

Kamouraska, 4 février 1868.

L. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. James Simpson.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, a bien voulu, par minute en Conseil, en date du 14 avril, ériger en municipalité scolaire le township Wright, dans le comté d'Ottawa, avec les mêmes limites qu'il avait comme township.

AVIS AUX MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Toute municipalité scolaire qui n'aura pas transmis, avant le 1er septembre, son rapport annuel des élections de commissaires ou de syndics, sera privée de sa part de subvention.

Attendu que, d'après la nouvelle loi des postes, il faut payer près du double pour les lettres non affranchies, toutes lettres ou documents devront être adressés *franco* à l'honorable Ministre de l'Instruction Publique.

AVIS AUX SECRÉTAIRES-TRÉSORIFIERS.

MM. les secrétaires-trésoriers sont tenus de transmettre au Ministre toute information relative aux changements qui peuvent survenir dans la composition du corps des commissaires ou syndics.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

Les instituteurs d'académies ou d'écoles modèles devront mentionner dans leur rapport, au-dessous de leur signature, la date de leur diplôme, ainsi que le bureau d'examineurs ou l'école normale d'où provient ce diplôme.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Alphonse Héroux, élève de l'École Normale Jacques-Cartier, muni d'un diplôme d'école modèle, désirerait avoir une situation comme instituteur. S'adresser à lui-même, à St. Philippe, Laprairie, ou à ce Département.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC. (PROVINCE DE QUEBEC) AVRIL ET MAI 1868.

Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1868.

Présidence de M. l'Abbé Verreau.

Secrétaire, M. R. Bellemare.

Proposé par M. J. U. Baudry, secondé par M. L. W. Marchand :

Que le titre de patron de cette société soit offert aux Honorables MM. Cartier et Chauveau.

M. Verreau exhibe à l'assemblée de nombreuses lettres autographes d'anciens personnages historiques : de Beauharnois, de Serigny, de d'Auteuil, de Hocquart, de Courcy, de Duquesne, des RR. PP. Dequen et Ragueneau, de Forster, J. F. Perrault; ainsi que le manuscrit original de la partition de Colas et Colinette, par M. Quesnel.

M. R. Bellemare présente à la Société trois lettres autographes écrites par M. David, missionnaire, à Monseigneur Bruté, de St. Louis.

Il lit aussi une notice historique de la Société St. Jean-Baptiste à Montréal.

L'assemblée décide de faire publier "l'Histoire de Montréal," par M. Dollier de Casson, depuis la fondation de cette cité jusqu'à 1672, comme continuation des Mémoires de la Société Historique de Montréal, à cinq cents exemplaires.

SÉANCE DU 18 MAI 1868.

Présidence de M. l'Abbé Verreau.

Secrétaire, M. R. Bellemare.

M. le Président présente à la Société cinq brochures.

M. Bellemare soumet à l'assemblée des notes sur la famille de Rocheblave et sa correspondance au sujet de cette famille avec le secrétaire de la Société Historique du Wisconsin.

M. J. U. Baudry présente à la Société les journaux de l'Assemblée Législative pour 1865-66, et du Conseil Législatif pour 1866.

M. L. W. Marchand commente la partie des voyages de Pierre Kalme qui regarde le Canada.

Le Rév. M. A. Nantel, de Ste. Thérèse, MM. B. Testard de Montigny, avocat, et U. E. Archambault, de Montréal, sont admis comme membres de la Société Historique.

M. J. U. Baudry fait une dissertation sur les lois du mariage en Canada et sur les dispositions du Code à ce sujet, expliquant les motifs des codificateurs.

Petite Revue Mensuelle.

De longtemps le pays ne s'est ému aussi universellement, aussi profondément qu'il l'a été lors de la mort de l'Hon. Thomas D'Arcy McGee, que la patrie pleure encore. Et qui pourrait oublier cet affreux assassinat? Le 7 avril au matin, la triste nouvelle était dans toutes les bouches, placardée sur les murs dans toutes les villes de la Confédération: "Thomas D'Arcy McGee est mort frappé d'une balle, mort sous le coup." Chacun courait en faire part à ses amis, et, cependant, personne n'y voulait croire. Les journaux avaient annoncé la veille qu'il devait faire un discours, le soir même, aux Communes; on savait qu'en effet il avait parlé, et cependant on le disait mort. Chacun de s'agiter, de courir aux renseignements. Hélas! ce n'était que trop vrai: alors toute cette agitation, toutes ces rumeurs se confondent dans une immense prostration de toute la nation canadienne.

Un grand patriote vient de mourir, lâchement assassiné par une main inconnue qui s'est tenue dans l'ombre, il est tombé dans son sang pour ne plus se relever. Le crime n'est-il pas épouvantable? aussi chacun a trissonné en l'apprenant et chacun en gardera longtemps le souvenir. Car Thomas D'Arcy McGee n'était pas seulement un grand citoyen, c'était aussi un orateur éminent, peut-être celui qui maniait le mieux la langue anglaise; un savant émérite si l'on considère son âge peu avancé de 43 ans; un écrivain dont les œuvres ont attiré l'attention des plus grands hommes politiques de l'Europe comme de l'Amérique. En un mot, l'Hon. M. McGee était un homme né pour inspirer et diriger les masses, pour souffler le bien ou le mal, pour être chef, pour être roi par la pensée et la parole, comme d'autres le sont par une autorité héréditaire ou acquise.

Nous donnons ailleurs une courte esquisse de sa vie, où nos lecteurs

apprendront à connaître comment il a usé, en faveur de sa patrie adoptive, de ses brillantes facultés.

Nous pleurons donc le brillant orateur, l'écrivain pur, élégant et profond, mais surtout le grand patriote, l'homme public entièrement dévoué à sa patrie. Eh! n'est-il pas mort victime de son attachement au pays qui lui avait donné l'hospitalité? la main qui l'a frappé ne croyait-elle pas frapper en lui l'homme d'Etat qui déjouait les projets sinistres des ennemis de notre gouvernement? ne s'attaquait-elle pas à lui comme au plus grand et plus habile soutien de l'ordre et du pouvoir? Et nous ne le pleurerions pas cet homme, ce martyr tombé entre l'autel et le trône, entre la croix et le droit, entre la justice et la religion!

Aussi, la religion et la patrie se sont-elles confondues en larmes et en imposantes démonstrations autour de cette tombe. La religion, fidèle à son rôle, a su consoler la patrie en pleurs; car ça été la sublime consolation de tous, dans ce grand jour, d'apprendre des lèvres sacrées du prêtre, contemplant, du haut de la chaire, son corps dans la poussière, son âme au pied de Dieu, d'apprendre, disons-nous, que depuis déjà plusieurs mois M. McGee s'attendait à un pareil attentat et qu'il se préparait en chrétien au terrible passage, en retrempeant son âme aux sources de la prière et de la pénitence. Une telle consolation ouvrait comme un ciel pur et serein au-dessus du pays abimé dans le deuil.

Nous n'étions pas entièrement remis de la première émotion causée par ce tragique événement, et la justice traquait encore le meurtrier que, de l'autre bout du monde, en Australie, un cri de détresse se faisait entendre, répété ici avec une angoisse égale. Le Prince Alfred, Duc d'Edimburgh, deuxième fils de la Reine Victoria, a été aussi frappé d'une balle, le 12 mars. On l'a appris presque aussitôt à la cour d'Angleterre, mais on a attendu que le Prince de Galles fut de retour d'Irlande pour rendre la nouvelle publique. Les détails ne sont pas encore connus; tout ce que l'on sait c'est que l'assassin est un irlandais fénié, du nom de O'Farrell, qu'il a déchargé une arme à feu entre les deux épaules de la victime, que la balle a pu être extraite deux jours après, qu'alors la blessure a été examinée et reconnue guérissable.

De suite le royal convalescent a pu s'éloigner de ces rives funestes et se diriger vers l'Angleterre, où il ne doit pas tarder sans doute à arriver. Dieu soit loué! Notre gracieuse Souveraine, qui n'a pas encore dépouillé le deuil de son auguste époux, ne sera pas affligée d'une nouvelle et profonde douleur, elle n'aura pas à pleurer la perte d'un fils plein de jeunesse, de force et de talent.

Le Prince Alfred, qui, dans deux ou trois mois, aura atteint sa vingt-quatrième année, est entré de bonne heure dans la marine, où il occupe le rang de capitaine. Le gouvernement lui a confié le commandement d'un des plus beaux vaisseaux de l'Etat, *La Galatée*, sur lequel il devait faire le tour du monde colonial anglais, n'eût-il été arrêté dans sa course par la main d'un assassin.

Au plus profond de ses angoisses maternelles, notre noble Reine sait encore compatir aux malheurs de ses sujets. La dépêche par laquelle elle charge Lord Monck d'exprimer ses sympathies et ses condoléances à Mme McGee en est une preuve évidente.

A l'explosion de douleur, aux cris d'indignation qui s'échappèrent de toutes les poitrines au moment de l'assassinat, on avait cru qu'il serait imprudent de donner, dès à présent, un successeur à M. McGee comme député de Montréal aux Communes du Canada. Heureusement que, depuis, la colère populaire s'est concentrée sur quelques têtes surchargées d'écrasants soupçons, la société a été débarrassée des funestes effets de l'irritation fougueuse qui s'était d'abord emparé de tous les cœurs et qui pouvait conduire à des actes d'injustice.

Nul doute que l'arrestation de Whelan et de ses complices n'ait grandement contribué à calmer l'exaspération des citoyens, et que c'est ce qui a permis aux électeurs de la division ouest de Montréal d'élire, unanimement et dans le calme le plus profond, M. P. Ryan, un des plus influents patriotes de M. McGee, pour le remplacer au Parlement. C'était une mesure d'équité, d'urgence même; car il aurait été regrettable au plus haut point qu'une large portion de Montréal fut restée sans représentant dans l'assemblée délibérante du pays, au moment où les plus grands intérêts du commerce étaient débattus; où un nouveau bill de milice devait modifier l'attitude militaire de la Confédération.

D'après la loi proposée par Sir George E. Cartier et unanimement adoptée par les Communes, la milice canadienne sera, à l'avenir, divisée en *milice active* et en *milice de réserve*. La milice active comprendra la *milice volontaire*, la *milice régulière* et la *milice navale*. La milice volontaire se composera des corps levés uniquement au moyen de l'enrôlement volontaire. La milice régulière sera formée des hommes qui s'enrôlent volontairement au service dans la milice, ou des hommes tirés au sort pour le service, ou de ceux qui s'enrôlent volontairement pour servir avec les hommes tirés au sort, et des hommes tirés au sort. La milice navale se composera des marins, matelots et personnes ordinairement employés sur les embarcations à voile ou à vapeur naviguant dans les eaux de la Puissance.

La milice de réserve comprendra tous les hommes qui ne servent pas alors dans la milice active.

Les corps volontaires actuels sont maintenus sur le même pied, et les

commissions des officiers seront reconnues valables et efficaces comme par le passé.

Par l'article douze de l'acte, Sa Majesté pourra diviser le Canada en neuf districts militaires, savoir : l'un comprenant la Province de la Nouvelle-Ecosse, l'un comprenant la Province du Nouveau-Brunswick, trois dans la Province de Québec, et quatre dans la Province d'Ontario. En temps de paix, 40,000 miliciens seront soumis à l'exercice tel que prescrit et réglé par l'acte. La plupart des autres clauses ont rapport à la discipline de la force volontaire plutôt qu'à son organisation.

A la tête du Département de Milice, il y aura un Ministre de la Milice auquel seront attribuées la responsabilité et l'administration des affaires du ressort de la milice, des fortifications, des chaloupes canonnières, de l'artillerie, des munitions, armes, arsenaux, magasins, articles et équipages de guerre appartenant au Canada. Le Ministre de la Milice aura aussi l'initiative de toutes les mesures du ressort de la milice, susceptibles de donner lieu à des dépenses.

L'acte des fortifications est, après celui de la milice, le plus important qui ait été soumis à l'approbation des Chambres. Non moins heureux que son frère aîné, il a aussi eu les faveurs d'une immense majorité. Un vote autorise un emprunt de onze cent mille louis sterling sous la garantie du Gouvernement Britannique, emprunt qui sera destiné aux fortifications et reparti de la manière suivante : Montréal, quatre cent quarante mille livres sterling, et St. Jean Nouveau-Brunswick cent quatre vingt-douze mille livres sterling. Les cinq cent mille livres sterling restant seront affectées à la défense d'Ontario, London et Kingston.

En général, les débats qui viennent d'avoir lieu à Ottawa au sujet des différentes mesures proposées ont pris un caractère de grandeur et de dignité inaccoutumé. On sent que notre peuple a grandi, que les préjugés et les mesquines jalousies ont fait place à une noble ambition. Plus les hommes sont en évidence, plus ils ont intérêt à dissimuler les infirmités de leurs cœurs ou de leurs âmes. Qui n'a constaté ce fait avec bonheur lorsqu'on a vu les deux côtés de la Chambre applaudir avec un égal enthousiasme à l'élevation de Sir George E. Cartier à la dignité de Baronet et à celle de l'Hon. M. Langevin honoré du titre de Compagnon du Bain; il n'y eut qu'une voix dans les deux Chambres pour féliciter ces deux hommes d'état distingués. Tous ont été d'accord à reconnaître que si, d'un côté, la récompense est grande, de l'autre les travaux accomplis avec tant de persévérance, tant d'énergie ne méritaient pas moins de la munificence royale. Sir George E. Cartier est le cinquième canadien qui ait obtenu le titre de baronet. La liste suivante fera connaître à nos lecteurs les noms des Canadiens qui ont été élevés à différents degrés dans la hiérarchie de la noblesse anglaise.

BARONETS.

Feu Sir James Stuart, juge-en-chef du Bas-Canada.
Feu Sir L. H. Lafontaine, juge-en-chef du Bas-Canada.
Feu Sir J. B. Robinson, juge-en-chef du Haut-Canada.
Sir G. E. Cartier, ministre de la milice de la Confédération.

CHEVALIERS.

Feu Sir E. P. Taché, premier ministre du Canada.
Feu Sir J. B. Macaulay, juge-en-chef du Haut-Canada.
Sir N. F. Belleau, lieutenant-gouverneur de Québec.
Sir Henry Smith, ancien président de la Chambre d'Assemblée.
Sir J. A. McDonald, premier ministre de la Confédération.

COMPAGNONS DU BAIN.

Feu C. M. de Salaberry, le héros de Chateauguay.
L'Hon. H. Black, juge de la Cour de l'Amirauté à Québec.
L'Hon. T. E. Campbell, ancien député de Rouville.
L'Hon. W. H. Draper, juge-en-chef du Haut-Canada.
L'Hon. W. McDougall, ministre des travaux publics.
L'Hon. W. P. Howland, ministre du revenu de l'intérieur.
L'Hon. L. H. Langevin, secrétaire d'Etat.

Avec le développement du pays et le rehaussement de l'esprit public, nous voyons aussi grandir notre prestige. C'est d'abord la riche colonie anglaise de la Colombie qui nous tend les bras des bords du Pacifique; c'est ensuite l'Angleterre qui nous informe qu'elle doit elle-même de sa propre main unir le territoire du Nord-Ouest à la Confédération.

En même temps que le Parlement siégeait à Ottawa, l'Eglise Catholique du Canada tenait ses assises habituelles dans notre ville archépiscopale. Le Concile Provincial ouvrait sa première session le 7 de ce mois, au milieu d'un concours immense de fidèles. Plus étrangers aux passions humaines, par conséquent, plus unanimes que les législateurs, nos prélats ont pu terminer plus promptement leurs séances. Ils se séparaient le 14 au matin, après la promulgation du décret de *fine concilii*, pour retourner chacun vers ses ouailles et leur annoncer, le cœur rempli de joie, que le plus constant accord, la paix la mieux assurée, règnent parmi les chefs et les divers membres de leur Eglise.

Pendant que la société civile et la société ecclésiastique concourent ensemble à la consolidation de notre ordre social, nos voisins paraissent toujours agités et prêts à se précipiter dans le tourbillon de la guerre civile.

Ils viennent d'échapper à la ruine encore une fois, en dépit d'eux-mêmes, par l'issue favorable du procès de M. Johnson. Mais s'ils n'ont pas réussi, il n'en faut pas moins leur tenir compte des efforts accomplis pour jeter le pays dans une perturbation générale. Ce fameux procès d'*impeachment* est enfin terminé. Il a suffi d'une voix pour rendre au président ses privilèges, sa position et passer l'éponge sur son passé. Le voilà redevenu ce qu'il était auparavant, ce que furent, de tout temps, ses prédécesseurs, grâce à dix-neuf voix favorables recueillies dans le Sénat. Songeons, toutefois, que s'il y avait là dix-neuf voix favorables, il y en avait, de l'autre côté, trente-cinq pour protester. Le Président n'a pas eu raison par la majorité, mais seulement par la Constitution, qui requiert un vote des deux tiers du Sénat pour prononcer sa déchéance. La majorité, les trente-cinq sont encore là grondant autour de cette constitution qu'ils mesurent de l'œil, qu'ils ébranlent de la main, à laquelle ils ont déjà fait plusieurs brèches et qu'ils travaillent à renverser dans un avenir prochain. Croyons le bien, ce n'est là qu'une éclaircie, la tempête n'est pas apaisée tant s'en faut, et nous aurons plus d'un ministre, plus d'une catastrophe à signaler avant que les Etats-Unis soient sortis de cette phase de leur histoire.

Toutefois le verdict du Sénat a remis le cœur aux spéculateurs et aux capitalistes, le commerce a repris son cours et son apparence de sécurité ordinaire.

Si nous jetons maintenant un regard au-delà de l'Atlantique, nous y verrons la France plus occupée de la réception de M. Jules Favre et du Revd. Père Gratry à l'Académie que des plus hauts intérêts de l'Etat. On se demande bien, en voyant des préparatifs d'armements considérables, "s'il n'y aura pas une guerre, soit avec la Prusse, soit avec la Russie," mais on n'y répond guère de manière à satisfaire une légitime anxiété. Nous voyons que la Prusse désarme, en partie, afin de diminuer des dépenses écrasantes qui la mènent à la ruine; que l'Italie s'amuse à regarder le Vésuve en flammes et à danser aux noces du Prince Humbert et de la fille du Duc de Gènes. Nous voyons l'Espagne, qui ne se fait plus connaître que par ses révolutions, ses ruines et ses morts, pleurant sur la tombe récente du Général Narvaëz, qu'elle vient de perdre à l'improviste. "Le Général Narvaëz, dit la *Revue des Deux-Mondes*, est mort à soixante-huit ans, après une vie accidentée qui l'avait conduit au sommet du pouvoir et qui avait fait de lui un des premiers personnages publics. Peu d'hommes ont eu un plus grand rôle et une action plus décisive au-delà des Pyrénées. Soldat, et brillant soldat pendant la guerre civile; homme d'état par circonstance, par cette fatalité des prépondérances militaires qui gouverne les affaires d'Espagne, Narvaëz s'est trouvé premier ministre aux heures les plus difficiles, en 1845, en 1848, après la révolution de 1855 et dans ces dernières années. Il portait assurément au pouvoir des qualités éminentes, plus militaires que politiques toutefois, le coup-d'œil prompt, la vivacité et la sûreté de décision, une rapidité foudroyante d'exécution; malheureusement, à ces qualités se joignaient des défauts plus graves encore : il avait tous les besoins d'une nature dévorante, l'impatience de toute contradiction, une absence à peu près complète de scrupule, une violence qui n'était pas toujours sans calcul, mais qui se donnait toute carrière, et c'est ainsi que, dans ces dernières années, sous prétexte de maintenir l'ordre, il avait conduit l'Espagne à ce point où il n'y a plus, peut-être, de choix qu'entre une réaction outrée et une révolution nouvelle. La mort de Narvaëz, survenant dans ces circonstances et suivant de près la mort d'O'Donnell, n'est pas sans gravité, car elle laisse plus que jamais l'Espagne dans cette redoutable alternative de réaction et de révolution où elle vit depuis quelques années. Son successeur à la présidence du conseil, M. Gonzalez Bravo, est-il homme à conjurer cette fatalité? Il l'essaie à ce qu'il paraît."

Celui-là vient de tomber au cœur même du combat—en face de l'ennemi—un autre non moins brave, non moins intrépide, un vétéran des luttes de la tribune anglaise, Lord Brougham, expirait presque en même temps, en France à Cannes à l'âge avancé de 90 ans. Né à Edimbourg, le 17 septembre 1779, d'une famille noble et très ancienne, il fit ses études à l'école supérieure de cette ville. Il montra de bonne heure, les plus heureuses dispositions pour l'étude des sciences exactes. Divers essais qu'il publia vers l'âge de 18 ans, lui valurent de grands éloges. Il ne négligeait pas pour cela les classiques grecs et latins, et il ne manquait pas non plus de s'exercer à l'art si difficile de la parole. Admis à la pratique de la profession d'avocat, il occupa bientôt au barreau une place prééminente.

Entré au Parlement en 1816, il eut à y combattre des adversaires célèbres, entr'autres Canning et Robert Peel. Son esprit libéral et dégagé de tout préjugé national ou religieux en fit un des partisans les plus zélés des grandes réformes humanitaires du siècle. En divers temps, on le vit prendre la défense de l'Irlande, du Canada, et de l'Inde opprimés. Il se livrait en même temps à l'examen et à la solution de la question alors si négligée de l'éducation populaire. Membre, dès 1816, d'un comité spécial d'enquête, institué sur sa motion par la Chambre des Communes il prouva que 120,000 enfants à Londres étaient totalement privés d'instruction, et ne cessa d'appeler tous les ans l'attention du pouvoir sur cette lacune. Il contribua à fonder les écoles d'adultes destinées aux ouvriers et connues sous le nom de *Mechanics Institutes*, l'université libre de Londres, où toutes les communions étaient admises, la société pour la diffusion des connaissances utiles, dont il fut le premier président et qui reçut de lui un grand nombre de communications, d'articles et de dis-

cours. Ses observations pratiques sur l'éducation du peuple, répandues à plus de 50,000 exemplaires concoururent puissamment à faire triompher la cause dont il s'était fait le champion, avec un si louable désintéressement. La même année, l'université de Glasgow l'élut au poste honorifique de chancelier recteur, en concurrence avec M. Scott.

Pris d'enthousiasme pour la révolution de 48, il demanda à M. Crémieux d'être naturalisé français sans cesser d'être sujet anglais. M. Crémieux, alors ministre, lui fit sentir spirituellement l'impossibilité d'une pareille combinaison. Depuis de longues années, il passait tous ses étés à Cannes, où la mort vient de le surprendre. Il a dû mourir content, ce noble et généreux vieillard, puisqu'il lui a été donné de voir le mouvement qu'opère en ce moment M. Gladstone, en faveur de la régénération de l'Irlande. L'opinion publique est ébranlée et rien, pas même une révolution, ne saurait arrêter le cours de cette justice tardive que l'humanité implore depuis déjà trois siècles. L'Irlande va être libre, dans la vie religieuse, comme dans la vie civile. Elle aura ses prêtres à elle, et elle ne sera plus forcée de nourrir et même d'enrichir ceux d'une autre foi; elle pourra choisir ses magistrats, relever fièrement la tête vers le ciel, et montrer au soleil la croix qui rayonne sur sa large poitrine. Admirables effets de la civilisation; pendant que l'Irlande rajoune tressaillante d'allégresse, dans sa misère, parce que l'Angleterre l'appelle à la liberté, on voit la Pologne expirante effacée à jamais du rang des nations. Il a suffi d'un ukase lancé par le Czar des Russies, et la Pologne a cessé d'exister. Ce n'est pas le seul sujet de joie que l'Angleterre fournisse au monde entier. La défaite du roi Théodoros, la prise de Magdala, la délivrance des familles retenues dans les fers par le roi barbare, sont une occasion de triomphe non-seulement pour les armes anglaises mais encore pour toute la civilisation chrétienne.

Ce succès éclatant, en donnant quelque crédit au ministère d'Israëli, lui permet de conserver une attitude respectable en face d'un parlement qui l'a repoussé, sur une de ses mesures par une majorité de 60 voix en faveur de l'opposition. Néanmoins, malgré cette défaite, la reine maintient M. d'Israëli à la tête des affaires, jusqu'aux élections qui devront avoir lieu l'année prochaine, sous l'action de la nouvelle loi électorale. L'opposition se prête bénévolement à ce sursis accordé au cabinet.

Nous avons eu occasion de mentionner plusieurs morts illustres dans le cours de ce rapide relevé des faits accomplis dans le mois écoulé. Ainsi nous parlions d'abord de l'infortuné, mais à jamais illustre, d'Arcy McGee. Deuil national! deuil universel que celui-là! Nous terminerons comme nous avons commencé, en nous agenouillant sur la tombe d'un humble prêtre qui fut un grand talent, puissant par son intelligence et par sa parole, mais doux, mais simple, mais modeste, au point qu'il n'eût d'ennemis dans le cours de son existence que les amis de l'erreur. Le Révérend Isaac Stanislas Désaulniers qui expirait au collège de St. Hyacinthe le 22 du mois d'avril n'a eu qu'une seule passion et ce fut celle de posséder la vérité. Avec le rare talent philosophique dont il était doué, et l'esprit de foi qui l'animait il ne pouvait faire autrement que d'arriver à ce but de ses nobles aspirations. Il trouva un jour, ou du moins il crut trouver cette vérité tant aimée, et de ce jour son esprit entra dans un véritable repos. Il se fit une philosophie à lui, qu'il développa dans l'étroit cénacle d'une petite classe de collège. Appuyé sur St. Paul et St. Thomas, il traversait glorieusement les âges, écrasant sur sa route les erreurs entassées par les anciens comme par les modernes, tant en religion qu'en philosophie. Tout en gagnant l'esprit, il savait aussi s'emparer des cœurs de ses élèves; tous ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour professeur le considéraient comme un père, comme le meilleur cœur et la plus belle âme qui leur eût été donné de connaître. Sa parole éloquent, ses démonstrations si rigoureuses et si claires restaient dans l'esprit de ces jeunes hommes, qu'il façonnait de sa main créatrice. Nul plus que lui ne posséda la faculté de communiquer sa science et sa foi. Aussi laissait-il derrière lui autant d'admirateurs que d'amis, et tous ceux qui l'ont connu sont toujours restés ses amis.

Comme nous écrivons ces lignes, on nous annonce la mort subite d'un autre prêtre du diocèse de Montréal, le Rév. M. Groulx, curé de St. Jérôme. Ce digne homme eût en partage toutes les vertus douces que Dieu a accordées à l'humanité. Il sut prêcher et pratiquer la charité; à l'instar du divin modèle, il aimait voir venir à lui les petits enfants: *Senite parulos, venire ad me.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Vente de livres.—Les ouvrages sur l'Amérique continuent toujours à obtenir des prix très-élevés. C'est ainsi que l'hiver dernier, à la vente de Maisonneuve, Paris, la collection de BANCIA, *Historiens primitifs des Indes Occidentales*, Madrid, 3 vol. in-fol., s'est vendue 300 fr.; la Relation originale du P. BRESSANI, si bien connue en Canada par la traduction du P. Martin, 70 fr., achetée pour un amateur canadien. CALLE, *Memorial... de las Indias*, etc., 1 vol. in-fol., a été porté à 455 fr.; un *Journal* manuscrit de la campagne faite sous Rochambeau aux Etats-Unis, en 1781, 820 fr.; SAGARD, *Histoire du Canada*, 1 vol. in-8; itina originale, à

700 fr.; REYNOSO, *Arte y vocabulario en lengua Mame*, petit in-4, à 1000 fr.; DE BRAY, *Grands et Petits Voyages*, 27 parties, en allemand, non reliées, a été payé par un Américain 4000 fr. D'un autre côté, à New York, à peu près vers la même époque, dans une vente qui n'avait pas été annoncée aussi à l'avance que la première, l'*Histoire du New Hampshire* de BELKNAP, 3 vol. in-8, cartonnés, obtenait \$13.50; *Braddock's Expedition*, par SARGENT, \$5.75. Un de nos amis a eu le bonheur, qu'il a bien payé, du reste, d'y rencontrer deux ouvrages de ROBERT CHRISTIE: *Military and Naval operation in the Canadas during the late war*, Québec, 1818, petit in-12 de 235 pages, et *Brief Review of the political state of Lower Canada*, New York, 1818, in-8 de 92 pages. Le premier s'est vendu \$8, le second \$7. La collection historique de HAZARD, 1 vol. in-4 vendu \$15: celle de PETER FORCE, 4 vol. in-8, \$29. Mais l'ouvrage qui a été le plus vivement et le plus chèrement disputé à cette vente, c'est la Bible d'ELIOT, 1 vol. petit in-8. L'exemplaire était presque unique pour la largeur de ses marges, ses nombreux témoins et son état de conservation. Il a été payé \$1130.00.

Eliot, comme on le sait, fut missionnaire chez les sauvages de la Nouvelle-Angleterre. Il avait quarante-deux ans quand il commença à étudier leur langue. En 1649, il entreprenait dans le dialecte Natick, la traduction de la Bible, traduction qu'il acheva dans l'espace de huit années, c'est-à-dire vers 1658. La commission formée à Londres pour la Propagation de l'Évangile ayant appris ce fait, témoigna au missionnaire, dès l'année suivante, le désir de faire imprimer son ouvrage. L'impression en fut donc commencée à Cambridge, Mass. en 1660. On envoya exprès de Londres un ouvrier habile. Il ne fallut pas moins de trois ans pour publier l'Ancien Testament. On comprend quelle place ce livre doit occuper dans l'histoire de l'imprimerie en Amérique: l'ardent Cotton Mather s'écriait en le montrant aux sauvages: "O Homme de l'Amérique, voyez quel honneur rejaillit sur vous: depuis le commencement du monde, c'est la seule Bible qui ait jamais été imprimée sur ce vaste continent."

BULLETIN DES LETTRES.

—Le prince Lucien Bonaparte, qui vient d'être nommé cardinal, est né en 1828. Il est le fils du prince Lucien; sa mère, la princesse Zénaïde, était fille du roi Joseph, en sorte que le nouveau cardinal tient doublement à la famille Bonaparte.

Son cousin, l'empereur Napoléon III, est son parrain, et c'est le pape Pie IX qui l'a ordonné prêtre. Son père l'avait associé à ses voyages, et il est certain que l'examen comparé des mœurs et des civilisations diverses a fait une grande impression sur son âme.

Le prince a toujours eu des goûts sérieux. Ce n'est pas sans hésitation qu'il a accepté une situation qui ne permet guère le recueillement et qui l'oblige à prendre une part importante dans les affaires du gouvernement de l'Église.

Après son ordination, il vécut longtemps à Rome, et il y a quelques années seulement que l'Empereur a exigé qu'il occupât son rang dans sa famille. Sa figure austère et réfléchie qui rappelle les traits du premier consul, la souvent fait remarquer dans les grandes cérémonies; mais malgré les prérogatives de sa naissance, autant que possible il s'éloignait de la vie mondaine et cherchait l'isolement pour se vouer aux pratiques et aux études de la religion.

On cite, comme un modèle de tact et de dignité, le discours qu'il a adressé au prélat qui lui a remis le chapeau de cardinal. A Rome et partout, du reste, son élévation a causé une véritable joie. Ne doit-on pas la considérer comme un témoignage de l'affection sincère du Souverain Pontife pour la France?

BULLETIN DES SCIENCES.

—*Une soirée de la Société royale.*—Le général Sabine, président de la Société royale, a donné, le samedi 25 avril, sa seconde soirée de l'année, et nous avons le plaisir de constater qu'elle n'a été ni moins attrayante ni moins brillante que ses devancières. On pourrait l'appeler une soirée électrique, car c'est l'électricité qui a joué le principal rôle dans l'exhibition scientifique. Les salons étaient comblés, et l'on y remarquait, indépendamment des illustrations de la science, de hautes et nombreuses notabilités de la politique et de la diplomatie.

Parmi les appareils électriques, nous citerons d'abord ceux de M. Apps, notamment sa bobine d'induction, qui donne dans l'air des étincelles de 18 pouces (45 centimètres). Les décharges d'une grande bouteille de Leyde, disposée comme un condenseur secondaire suivant l'expérience originale de M. Grove, avaient de 7 à 10 centimètres de longueur. Le grand avantage de ce système de bobines consiste dans la permanence de l'isolation; d'où il résulte une grande économie de la puissance de la pile; l'interrupteur du contact, dont l'action est parfaitement régulière et d'un contrôle facile, peut s'appliquer indifféremment aux bobines de toutes dimensions. Pour une pile d'une puissance donnée, les effets caloriques sont plus que doubles de ceux que donne le système ordinaire. Des expériences complètement impossibles avec toute autre bobine deviennent faciles avec celle-ci et n'exposent à aucun danger: elle permet, par exemple, d'éprouver la nature de l'induction du fil secondaire sur le fil primaire, à l'instant de la décharge, ou de réaliser avec sûreté toute expérience dépendant de la connexion de ces deux fils. Nos commentaires et nos éloges seraient superflus devant la déclaration de M. Grove,

que cette bobine est "la plus belle et la plus puissante qu'il ait jamais vue."

M. Ladd a montré un interrupteur d'une nouvelle forme, applicable aux bobines d'induction, qu'il a construit sur un plan conçu par M. Jerry Barrett; il l'appliquait particulièrement à une grande bobine d'induction de M. Gassiot, qui donnait des étincelles de douze pouces (30 centimètres). Cet interrupteur a l'avantage spécial d'être automatique; il fournit en outre, au moyen de l'adjonction d'un second marteau, des étincelles singulièrement rapides et parfaitement régulières. Le contingent de M. Ladd, dans cette exhibition, comprenait encore une nouvelle pompe pneumatique à mercure réalisant le vide absolu, et une nouvelle machine magnéto-médicale, où un aimant circulaire donne des courants dans toutes les directions. M. Warren de la Rue a produit une nouvelle pile, de deux cents éléments, dans laquelle le chlorure d'argent remplace le cuivre ou le platine des piles ordinaires; et M. Browning, une excellente petite machine magnéto-électrique, courant continu dans une seule direction, qu'il destine, pour cette raison, aux usages médicaux; l'aimant a la forme circulaire, de sorte qu'il n'est besoin que d'une bobine. M. Cromwell Varley a montré et mis en action un très-ingénieux système de câble télégraphique artificiel, par lequel il constate le retard qu'occasionne l'induction électro-statique dans la transmission des signaux électriques par les câbles à longs parcours; nous devons mentionner aussi, pour le compte de M. Varley, quelques machines électriques originales qui lui servent à convertir directement une force mécanique en force électrique sans frottement, et seulement par influence.

M. le capitaine Colomb, dont on connaît le système de signaux par combinaison de lumières, a produit, conjointement avec M. le capitaine Bolton, une nouvelle lumière-signal, qu'ils ont nommée *Lumière de Chatham*. Pour la vulgarisation de ce système, on manquait d'une lumière puissante, portable, peu coûteuse, d'un maniement sûr et facile, or la lumière de Chatham paraît satisfaire à toutes ces conditions. Nous dirons brièvement que l'appareil consiste dans une lampe à esprit de vin communiquant avec une boîte remplie d'une poudre inflammable, la *poudre de Chatham*, et qu'on fixe au sommet d'une perche. Un soufflet disposé, convenablement lance cette poudre, par bouffées, à travers la flamme où elle brûle avec un éclat prodigieux. La lumière conserve cette grande intensité aussi longtemps que dure l'action de la machine soufflante; elle s'évanouit dès que cette action est suspendue; de sorte qu'on peut régler à volonté la durée des apparitions successives, et réaliser ainsi un système de signaux de convention, par une manœuvre d'ailleurs sûre et facile. La portée de la lumière est de dix milles, ou seize kilomètres, dans les appareils construits; mais on peut l'étendre presque indéfiniment en augmentant la force de la poudre. Cette espèce de télégraphe portatif a été mise en usage dans l'expédition abyssinienne, et sans doute nous en aurons bientôt des nouvelles.

Voici maintenant un autre système de télégraphe qui a excité l'intérêt particulier de l'assemblée, par l'efficacité merveilleuse de son mécanisme, c'est le *télégraphe atmosphérique* de MM. Weir, qui est en cours d'installation à bord de quelques steamers de guerre. Il a pour objet spécial de transmettre instantanément les ordres relatifs à la direction du gouvernail ou de la machine à vapeur. Le commandant donne tous ses ordres simplement avec le doigt et le pouce. Ils sont transmis par un *communicateur*, et l'aiguille d'un cadran attaché au communicateur fait savoir automatiquement, par sa liaison avec le gouvernail, ou avec l'arbre de couche de la machine, si les ordres sont ou ne sont pas exécutés. La grande utilité de ces signaux est de prévenir les collisions en mer, principalement en temps de brouillards. MM. Weir ont exposé les modèles de trois autres applications de leur télégraphe atmosphérique. Le premier représente une locomotive de chemin de fer, un wagon de voyageurs et un wagon de surveillant. La locomotive porte une cloche, reliée par un tube étroit au wagon du surveillant, où elle aboutit à un réservoir d'air sous enveloppe métallique flexible. En appuyant avec le pouce sur un bouton placé à la surface de ce réservoir, le surveillant produit une compression de l'air qui se transmet jusqu'à la cloche et la fait sonner aux oreilles du mécanicien. Chaque compartiment de wagon de voyageurs contient un pareil réservoir d'air avec un tube correspondant, pour faire sonner une cloche sur la locomotive. Mais afin que les voyageurs n'usent pas sans nécessité de ce moyen de donner l'alarme, un bouton qui a déjà été pressé se trouve engagé de manière à ne pouvoir plus céder à la pression, et il ne peut être dégagé que par le surveillant. En outre, à l'instant où l'alarme est donnée, un guichet s'ouvre au dehors et indique au surveillant le wagon d'où est parti le signal. Il ne résulte d'ailleurs de ces dispositions aucune grande difficulté pour l'accouplement et le découplement des wagons. Le second modèle figure un appareil placé sous les rails d'un chemin de fer, à un mille environ d'une station vers laquelle se dirige un convoi, et qui avertit le chef de la station du passage du train, au moyen d'un tube pneumatique. Un instant avant l'arrivée, un autre appareil analogue a pour effet de fermer la voie, et de la tenir fermée jusqu'à ce qu'un employé lève l'obstacle. Enfin, le troisième est le spécimen d'une disposition telle, que, à une certaine distance d'une station, la pression exercée sur un bouton fasse sauter un guichet et mette un ordre à découvert. C'est ainsi que le principe *atmosphérique* peut recevoir les applications les plus variées, mais qui toutes se recommandent par l'uniformité de l'action, la simplicité des appareils, la certitude et la durée du bon service.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter à signaler les avantages qui caractérisent beaucoup d'autres conceptions nouvelles plus ou moins remarquables, notamment une nombreuse collection de modèles de navires cuirassés et de monitors, des câbles sous-marins à enveloppe bitumineuse, des appareils astronomiques, des clepsydres sans frottement etc., etc. Nous ajouterons finalement que d'autres œuvres qui dépendent des beaux-arts, des toiles et des marbres d'une haute valeur, avec la profusion des fleurs rares et la richesse des décorations, ont contribué à la magnificence de cette fête scientifique." (*Mechanics Magazine*, 2 mai 1868.)

— *Kinéscope*.— Nous avons déjà décrit, sous le nom de *bioscope* ou *stéréo fantoscope*, un joli instrument de M. Duboscq qui ajoutait, aux propriétés merveilleuses du stéréoscope, les propriétés plus merveilleuses encore du fantoscope ou phénakistoscope de M. Plateau. Le stéréoscope donne la sensation du relief des objets, le phénakistoscope donne la sensation du mouvement; le bioscope devait donner à la fois la sensation du relief et du mouvement, ou la sensation de la vie. Mais le bioscope exigeait douze images accouplées qu'il était très-difficile de disposer et d'éclairer convenablement; aussi n'a-t-il eu qu'un succès de théorie. Mais voici que MM. Langlois et Angiers, 14, rue de Castiglione, le remplacent, autant qu'on peut le désirer, par un délicieux appareil, un charmant bijou qu'ils nomment simplement *Kinéscope* en vue d'un objet en mouvement. Leur idée est extrêmement ingénieuse, et nous leur promettons un brillant avenir. Par cela même que les photographies de leur instrument sont des photographies microscopiques, chacune porte avec elle son relief, et il n'est plus besoin de deux couples d'images dyssymétriques; c'est déjà un avantage considérable. Et comme ils se bornent à deux mouvements ou à deux positions différentes du sujet, la première et la dernière position, sans qu'il soit nécessaire de passer par les phases intermédiaires, deux images simples suffisent, et c'est un progrès énorme. Leurs petits bijoux en forme de breloques sont des médaillons elliptiques, et les deux cylindres photomicroscopiques, connus ordinairement ou le nom de *stanhopes*, occupent le centre perpendiculairement à l'épaisseur du médaillon. Elles représentent donc le même objet dans deux positions; par exemple, comme dans le spécimen que nous regardons actuellement: un petit enfant, d'abord la tête baissée, tenant dans sa main, horizontalement tendue, un joli ballon de caoutchouc bien arrondi, bien gonflé, qu'il contemple avec bonheur; puis le ballon en l'air, l'enfant la tête renversée, et suivant son ballon d'un regard complaisant. Cet effet est obtenu par un mécanisme bien simple. Les deux cylindres photomicroscopiques sont logés dans un guide entouré d'une membrane en caoutchouc sur laquelle pose une lige verticale terminée par un bouton qui surmonte le médaillon. Dans l'état normal ou actuel du bijou, si l'on regarde par le trou central, on ne voit qu'une image, celle de l'enfant le ballon à la main; mais si l'on abaisse le bouton en le touchant du doigt, la pression exercée sur le caoutchouc change la position relative des cylindres; elle fait sortir le premier et met le second en possession du champ de la vision, et, en regardant on voit l'enfant avec le ballon en l'air. Si le mouvement du doigt est assez rapide, en raison de la persistance des impressions sur la rétine, les images se succèdent dans des conditions telles, qu'on croit voir réellement l'enfant lancer son ballon. C'est très-simple, on le voit, et très-gentil. On pourra réaliser par ce moyen des combinaisons qui charmeront agréablement l'esprit et rappelleront au cœur de précieux souvenirs.— *Les Mondes*.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la Distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1867, en vertu de l'Acte 18 Vict., chap. 54.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.		
	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.	
Collège McGill.....	304	2290 00	2221 00
“ “ Dépenses contingentes	271 00	271 00
Bishop's College.....	16	1637 00	1588 00
Total.....	\$ 4080 00	

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
Nicolet.....	179	1637 00	1588 00
St. Hyacinthe.....	215	1637 00	1588 00
Ste. Thérèse.....	203	1311 00	1272 00
Ste. Anne Lapocatière.....	234	1637 00	1588 00
L'Assomption.....	180	1311 00	1272 00
Ste. Marie, Montréal.....	258	1311 00	1272 00
High School, Collège McGill, pour l'instruction de trente élèves désignés par le gouvernement.....	232	1106 00	1150 00
High School de Québec.....	110	1106 00	1307 00
St. Francis, Richmond.....	112	982 00	953 00
Trois Rivières.....	105	900 00	873 00
Morrin.....	12	382 00	371 00
Ste. Marie de Monnoir.....	170	561 00	545 00
Rimouski.....	122	476 00	650 00
Total.....			\$ 14449 00

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
Aylmer, (Catholiques).....	79	216 00	210 00
Aylmer, (Protestants).....	33	216 00	210 00
St. Andrew.....	114		196 00
Baie du Febvre.....	92	144 00	140 00
Baie St. Paul.....	100	159 00	155 00
Barnston.....	40	144 00	140 00
Beauharnois.....	254	216 00	210 00
Bedford.....	129	98 00	148 00
Belœil.....	96	321 00	312 00
Berthier.....	150	321 00	312 00
Bonin, St. André d'Argenteuil.....	90	216 00	210 00
Buckingham.....	30	144 00	140 00
Cap Santé.....	20	144 00	140 00
Caserville.....	75	144 00	140 00
Chambly.....	88	168 00	164 00
Charleston.....	85	291 00	282 00
Clarenceville.....	68	286 00	277 00
Clarendon.....	65	144 00	140 00
Coaticook.....	42	127 00	123 00
St. Coloman de Sillery.....	164	144 00	140 00
Compton.....	78	144 00	140 00
Cookshire.....	39	144 00	140 00
St. Cyprien.....	135	144 00	140 00
Danville.....	106	216 00	210 00
Dudswell.....	44	144 00	140 00
Dufresne, St. Thomas, Montmagny.....	60	196 00	190 00
Dunham.....	62	286 00	277 00
St. Eustache.....	134	216 00	210 00
Eaton.....	45	74 00	74 00
Farnham, (Catholiques).....	244	191 00	185 00
Farnham, (Protestants).....	75	216 00	210 00
St. Foye.....	51	144 00	140 00
Freleighsburg.....	51	191 00	185 00
Gentilly.....	105	144 00	140 00
Georgeville.....	45		197 00
Girouard.....	250	146 00	142 00
Granby.....	125	286 00	277 00
St. Grégoire.....	128	144 00	140 00
Huntingdon.....	70	319 00	310 00
Iberville.....	61	147 00	143 00
L'Islet.....	134	216 00	210 00
St. Jean Dorchester, (Catholiques).....	161	383 00	371 00
St. Jean Dorchester, (Protestants).....	91	343 00	333 00
St. Jean, Montmorency.....	83	144 00	140 00
Kamouraska.....	91	319 00	310 00
Knowlton.....	40	286 00	277 00
Laprairie.....	200	191 00	185 00
Lotbinière.....	20	128 00	124 00
St. Marthe.....	66	144 00	140 00
Missisquoi.....	103	220 00	214 00
Montmagny, St. Thomas.....	213	239 00	232 00
Montréal, Académie Commerciale Cath.....	166	293 00	284 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	70	286 00	277 00
Philipsburg.....	50		197 00
Québec, Académie Com. et Lit., St. Roch.....	82	144 00	140 00
Roxton.....	62	126 00	122 00
Shefford.....	185	331 00	321 00
Sorel, (Catholiques).....	330	376 00	364 00
Sorel, (Protestants).....	22	128 00	124 00
Stanbridge.....	81	216 00	210 00
Stanstead.....	134	511 00	496 00
Sutton.....	72	181 00	175 00
Sherbrooke.....	78	319 00	307 00
St. Timothée.....	134	129 00	125 00
Vaudrenil.....	83	144 00	140 00
Yamachiche.....	106	216 00	210 00
Académie de Garçons, Princeville.....	47		150 00
Total.....			\$ 13557 00

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
Joliette.....	151	805 00	781 00
Lachute.....	138	219 00	300 00
Laval.....	112	323 00	313 00
Longueuil.....	267	327 00	317 00
Masson.....	150	873 00	1000 00
Notre-Dame de Lévis.....	176	805 00	781 00
Rigaud.....	132	805 00	781 00
Sherbrooke.....	80	241 00	234 00
St. Laurent.....	275	476 00	462 00
Ste. Marie, Beauce.....	131	323 00	313 00
St. Michel de Bellechasse.....	126	609 00	591 00
Varennnes.....	82	241 00	234 00
Verchères.....	117	323 00	313 00
Total.....			\$ 6420 00

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
St. Aimé.....	156	109 00	106 00
St. Ambroise de Kildare.....	110	91 00	89 00
Ste. Anne de la Pérade.....	164	130 00	126 00
L'Assomption.....	186	130 00	126 00
Baie St. Paul.....	150	109 00	106 00
Belœil.....	113	91 00	89 00
Berthier.....	107	98 00	96 00
Boucherville.....	125	91 00	89 00
Chambly.....	110	145 00	141 00
St. Charles, Industrie.....	299	193 00	187 00
Châteauguay.....	126	91 00	89 00
Les Cèdres.....	75	91 00	89 00
St. Césaire.....	190	122 00	119 00
St. Clément.....	259	145 00	141 00
Cowansville.....	45	145 00	141 00
Ste Croix.....	74	145 00	141 00
St. Cyprien.....	165	91 00	89 00
St. Denis.....	130	91 00	89 00
Ste. Elizabeth.....	111	193 00	187 00
St. Eustache.....	90	94 00	94 00
Ste. Famille.....	79	185 00	179 00
Ste. Geneviève.....	130	91 00	89 00
St. Grégoire.....	245	218 00	212 00
St. Henry de Mascouche.....	95	91 00	89 00
St. Hilaire.....	86	91 00	89 00
St. Hugues.....	90	289 00	280 00
St. Hyacinthe, Sœurs de Charité.....	190	130 00	126 00
“ Sœurs de la Présentation.....	180	130 00	126 00
L'Islet.....	70	130 00	126 00
Isle Verte.....	96	128 00	124 00
St. Jacques de l'Achigan.....	178	193 00	187 00
St. Jean Dorchester.....	450	218 00	212 00
St. Joseph de Lévis.....	225	289 00	280 00
Cacouna.....	125	161 00	157 00
Kamouraska.....	95	145 00	141 00
Laprairie.....	140	91 00	89 00
St. Laurent, Jacques-Cartier.....	168	193 00	187 00
St. Lin.....	128	91 00	89 00
Longueuil.....	346	289 00	280 00
Longue-Pointe.....	60	145 00	141 00
Lachine.....	272	200 00	194 00
Notre-Dame de la Victoire.....	185	111 00
Ste. Marie, Beauce.....	127	161 00	157 00
Ste. Marie de Monnoir.....	124	145 00	141 00
St. Martin.....	113	91 00	89 00
St. Michel.....	102	218 00	212 00
Sourdes Muettes de la Providence.....	85	431 00	418 00
Académie St. Denis, Congrégation.....	173	180 00	174 00
St. Nicolas.....	95	91 00	89 00
St. Paul, Industrie.....	54	91 00	89 00
Pointe Claire.....	81	91 00	89 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	90	193 00	187 00
“ “ “ Portneuf.....	109	193 00	187 00
Rimouski.....	154	218 00	212 00
Rivière-Ouelle.....	80	166 00	162 00
Ste. Scholastique.....	162	97 00	97 00
Sherbrooke.....	217	289 00	280 00
Sorel.....	512	333 00	323 00
Terrebonne.....	127	91 00	89 00
Ste. Thérèse.....	154	91 00	89 00
St. Timothée.....	110	129 00	125 00
St. Thomas de Pierreville.....	66	145 00	141 00
“ “ “ Montmagny.....	208	218 00	212 00
Trois-Pistoles.....	87	128 00	124 00
Trois Rivières.....	372	218 00	212 00
Vaudreuil.....	87	91 00	89 00
Verchères.....	70	161 00	157 00
Yamachiche.....	102	145 00	141 00
Youville.....	98	145 00	141 00
Total.....	\$ 10268 00

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
St. Andrew's School, Québec.....	84	486 00	314 00
British and Canadian School Society, Montréal.....	392	643 00	624 00
Colonial School Society, Sherbrooke.....	86	161 00	157 00
British and Canadian School Society, Québec.....	210	705 00	684 00
National School, Québec.....	180	357 00	347 00
Point St. Charles, Montréal.....	172	238 00	231 00
Société d'Education, Québec.....	574	900 00	873 00
“ “ “ Trois Rivières.....	315	486 00	471 00
Amer. Presbyterian School Society, Montréal.....	120	323 00	313 00
Colonial Church and School Society, Montréal.....	959	643 00	624 00
Sauvages de Lorette, garçons.....	50	131 00	150 00
“ “ “ filles.....	50	131 00	150 00
Sauvages de St. François.....	30	161 00	156 00
Infant School, Basse-Ville, Québec.....	70	161 00	156 00
“ “ “ Haute-Ville, “.....	90	161 00	156 00
St. Jacques, Montréal.....	530	804 00	780 00
Les Commissaires Catholiques de Québec.....	526	323 00	313 00
Acton Vale Convent.....	200	74 00	73 00
Arthabaskaville.....	65	56 00	56 00
Bagotville.....	71	56 00	56 00
Beaumont.....	64	74 00	73 00
Beaufort.....	77	74 00	73 00
Berthier, Montmagny.....	100	74 00	73 00
Bécancour.....	155	56 00	56 00
Berthier, dissidents.....	51	56 00	56 00
Boucherville.....	130	74 00	73 00
Bury.....	47	74 00	73 00
Baie du Febvre.....	166	74 00	73 00
Cap St. Ignace.....	40	74 00	73 00
Cap Rouge.....	145	56 00	56 00
Carleton.....	60	106 00	103 00
Châteauguay.....	80	74 00	73 00
Château Richer, garçons.....	76	74 00	73 00
“ “ “ filles.....	77	56 00	56 00
Chicoutimi.....	74	134 00	130 00
Côtes des Neiges.....	70	74 00	73 00
Côteau du Lac, garçons.....	68	74 00	73 00
“ “ “ filles.....	95	56 00	56 00
Côteau Landing, dissidents.....	40	56 00	56 00
Côteau St. Louis.....	193	74 00	73 00
Deschambault, garçons.....	65	145 00	140 00
“ “ “ filles.....	74	74 00	73 00
Durham.....	108	128 00	100 00
Eboulements.....	72	74 00	73 00
Ecureuils.....	131	56 00	56 00
Escoumains.....	56	74 00	73 00
Ely Sud.....	66	74 00	73 00
Grande Baie, garçons.....	30	74 00	73 00
“ “ “ filles.....	35	74 00	74 00
Grande Rivière.....	51	74 00	73 00
Grondives.....	98	56 00	56 00
Henriville.....	69	56 00	56 00
“ “ “ Couvent.....	152	56 00	56 00
Huntingdon.....	80	74 00	73 00
Iberville.....	136	74 00	73 00
Inverness.....	36	74 00	73 00
Lacadie.....	114	74 00	73 00
Lacolle.....	88	74 00	73 00
“ “ “ dissidents.....	131	74 00	73 00
Lachine.....	223	74 00	73 00
“ “ “ dissidents.....	69	74 00	73 00
Leeds.....	70	74 00	73 00
Lothbinière.....	21	74 00	73 00
Magog.....	52	74 00	73 00
Maria.....	52	74 00	148 00
Malbaie.....	75	74 00	73 00
Matane.....	65	56 00	56 00
Montant continué.....	\$ 10185 00

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
Montant continué			10185 00
Melbourne, filles	68	74 00	73 00
Montréal, Ecole Protestante, rue Panet	98	74 00	73 00
" Ecole Allemande Protestante	54	56 00	56 00
" Ecole de filles, rue Visitation	1130	74 00	73 00
" Ecole St. Patrice, Pointe St. Charles	105	74 00	73 00
" Ecole St. Mathieu, "	110	56 00	56 00
" Ecole Protestante, rue Ste. Anne	148	74 00	73 00
" Académie Ste. Marie	120	74 00	73 00
" Trinity Church School	70	56 00	56 00
Nicolet, filles	124	56 00	56 00
Percé	54	56 00	56 00
Pointe-Claire	52	145 00	140 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf	68	74 00	73 00
Pointe du Lac	111	74 00	73 00
Portneuf, garçons	64	56 00	56 00
" filles	55		56 00
Québec, St. Roch Sud	83	74 00	73 00
" " Couvent	967	74 00	73 00
" Faubourg St. Jean	102	74 00	73 00
Rawdon	37	74 00	73 00
" Couvent	24	74 00	73 00
Rigaud, Couvent	155	74 00	73 00
Rivière Ouelle	50	74 00	73 00
Rivière des Prairies	50	56 00	56 00
Rivière du Loup, Maskinongé	55	74 00	73 00
" " Témiscouata, garçons	95	74 00	73 00
Sault-au-Récollet	75	74 00	73 00
Shefford Ouest	41	74 00	73 00
Sherrington	148	91 00	89 00
Somerset	32	145 00	140 00
Stanford	48	56 00	56 00
St. Aimé	143	74 00	73 00
St. Alexandre	72	74 00	73 00
St. Anicet	75	53 00	56 00
St. André, Kamouraska	64	74 00	73 00
Ste. Anne de la Pérade	112	74 00	73 00
Ste. Anne des Plaines	111	74 00	73 00
Ste. Anne, No. 2, Kamouraska	105	74 00	73 00
St. Anselme, Couvent	101	74 00	73 00
St. Antoine de Tilly	31	74 00	73 00
Ste. Brigitte, Iberville	57	56 00	56 00
St. Calixte de Somerset, Couvent	122	74 00	73 00
Ste. Cécile	163	74 00	73 00
St. Césaire	158	74 00	73 00
St. Charles, Bellechasse, garçons	74	74 00	73 00
" " filles	67	74 00	73 00
" St. Hyacinthe	122	74 00	73 00
Ste. Claire	75	74 00	73 00
St. Constant	120	109 00	106 00
St. Denis, Kamouraska	96	74 00	73 00
St. Denis, No. 1, St. Hyacinthe	71	74 00	73 00
St. Edouard, Napierville	112	74 00	73 00
Ste. Famille	55	74 00	73 00
Ste. Foye	94	74 00	73 00
St. François du Lac	120	74 00	73 00
St. Frédérick, Drummond	52	74 00	73 00
Ste. Geneviève, Batiscan	108	74 00	73 00
St. George, Cacouna	52	56 00	56 00
Ste. Gertrude	43	74 00	73 00
St. Gervais, Couvent	66	74 00	73 00
" garçons	32	74 00	73 00
St. Grégoire, Iberville	32	74 00	73 00
St. Henri de Mascouche	56	74 00	73 00
" Hochelaga	400	74 00	73 00
" Dissidents	50	74 00	73 00
" Couvent	420	56 00	56 00
Montant continué			\$ 14965 00

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1866.	Subvention annuelle pour 1867.
Montant continué			14965 00
St. Henri de Lauzon	80	74 00	73 00
St. Thomas	98	74 00	73 00
St. Hilaire	82	74 00	73 00
St. Hubert	54	56 00	56 00
Ste. Hélène	69	56 00	56 00
St. Irénée	68	74 00	73 00
St. Isidore	87	74 00	73 00
St. Jacques de l'Achigan	112	74 00	73 00
St. Jacques le Mineur	114	109 00	106 00
St. Jean-Baptiste (Village)	180	74 00	73 00
St. Jean Chrysostôme, Châteauguay	178	56 00	56 00
" " Lévis	51	56 00	56 00
St. Jean Deschailions	70	74 00	73 00
St. Jean Port-Joly, garçons	40	74 00	73 00
" " filles	52	74 00	73 00
St. Jérôme, Couvent	170	74 00	73 00
" garçons	108	56 00	56 00
St. Joachim, Deux-Montagnes	76	74 00	73 00
St. Joseph, Chicoutimi	33	56 00	56 00
" Lévis	160	74 00	73 00
Ste. Julie, Somerset	45	56 00	56 00
St. Lambert	60	100 00	97 00
St. Laurent, Montmorency	110	74 00	73 00
St. Léon	59	56 00	56 00
St. Lin	117	74 00	73 00
St. Louis de Gonzague	120	56 00	56 00
St. Martin	130	74 00	73 00
Ste. Martine, garçons	134	56 00	56 00
" filles	100	56 00	56 00
St. Michel Archange, garçons	60	74 00	73 00
" " Couvent	150	74 00	73 00
Ste. Monique	93	74 00	73 00
St. Narcisse	67	74 00	73 00
St. Nicolas, Lévis	40	74 00	73 00
St. Pascal	103	74 00	73 00
Ste. Philomène	78	74 00	73 00
St. Philippe	62	74 00	73 00
St. Pierre les Bequets	59	56 00	56 00
St. Placide	86	74 00	73 00
St. Polycarpe	82	74 00	73 00
St. Roch de l'Achigan	91	74 00	73 00
St. Romuald de Lévis	142	74 00	73 00
Ste. Rose	97	74 00	73 00
St. Sévère	75	74 00	73 00
Ste. Scholastique	92	74 00	73 00
St. Stanislas, Champlain	125	74 00	73 00
" Beauharnois	113	56 00	56 00
St. Sulpice	93	56 00	56 00
Trois-Pistoles	82	74 00	73 00
Ste. Ursule	76	56 00	56 00
St. Valentin	92	56 00	56 00
St. Vincent de Paul, Couvent	201	74 00	73 00
St. Alexandre, Iberville, Couvent	120		56 00
Ste. Angélique	87		56 00
Ste. Croix	36		56 00
Ste. Cécile, Couvent	220		56 00
Chambly, dissidents	40		56 00
St. Etienne, dissidents	104		56 00
Iberville, dissidents	77		56 00
St. Gabriel de Brandon, Couvent	71		56 00
St. Louis de Gonzague	105		56 00
St. Luc	98		56 00
St. Zotique	75		56 00
Trois-Rivières, dissidents	42		56 00
Total			\$ 19218 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES POUR 1867.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention	Montant de la cotisation	Montant de la subvention	Subvention supplémen-
			ordinaire.	prélevée.	supplémentaire de-	taire accordée.
					mandée.	
Argenteuil....	Harrington, No. 1.....	Vient de construire deux maisons d'école.....	28 82	135 00	40 00	18 00
"	Ste. Angélique de Milles		63 56	207 00	40 00	26 00
"	Iles, No. 1, 2, 3.....		128 42	312 00	50 00	26 00
"	Gore et Wentworth.....		45 00	77 00	40 00	18 00
Arthabaska....	Greenville, No. 3.....		160 05	674 00	26 00	26 00
"	Chénier.....		55 28	237 00	40 00	26 00
"	St. Valère de Bolstrode.....		20 58	231 00	40 00	18 00
"	St. Albert de Warwick.....		21 36	109 00	100 00	29 00
"	Ste. Clotilde.....	Maison d'école à terminer.....	83 98	489 00	40 00	26 00
"	Chester Est.....		68 74	305 00	40 00	26 00
"	Arthabaskaville.....	A doublé le nombre de ses écoles.....	121 80	650 00	40 00	26 00
"	Warwick.....		139 30	200 00	30 00	26 00
"	St. Norbert.....		84 90	420 00	80 00	26 00
"	Chester Ouest.....		57 42	114 00	40 00	36 00
"	St. Louis de Blandford.....		104 00	265 00	40 00	26 00
Beauce.....	St. Ephrem de Tring.....	Soutient quatre écoles.....	130 79	240 00	40 00	26 00
"	St. Victor de Tring.....	Construction d'une maison d'école.....	200 10	315 00	40 00	26 00
"	Aubert Galion.....					26 00
"	St. Côme.....		99 48	400 00	50 00	16 00
"	Lambton.....		97 78	280 00	40 00	26 00
"	Aylmer.....		76 48	96 00	30 00	16 00
"	St. Evariste de Forsith.....	Construction d'une maison d'école.....	21 53	208 00	60 00	38 00
Bonaventure....	Rustico.....		108 30	235 00	40 00	26 00
"	Carleton.....		90 55	154 00	50 00	26 00
"	New Richmond.....		130 00	140 00	80 00	26 00
"	Port Daniel.....		58 90	117 00	80 00	26 00
"	Ristigouche.....	Construction d'une maison d'école.....	206 10	303 00	50 00	26 00
"	Maria.....		120 00	120 00	80 00	18 00
"	St. Bonaventure (Diss.).....		35 00	35 00	80 00	26 00
"	Matapediac.....		120 00	338 00	30 00	26 00
"	Cox.....					40 00
"	Ristigouche (Sauvages).....		73 20	160 00	100 00	26 00
Bellechasse....	St. Cajetan.....	Maison d'école en construction.....	138 04	1168 00	40 00	26 00
Bagot.....	Acton Vale.....		47 19	621 00	40 00	26 00
"	St. André.....		108 86	300 00	150 00	26 00
"	St. Ephrem d'Upton.....	Construction de 3 maisons d'école.....	18 00	185 00	100 00	26 00
Brome.....	St. Etienne de Bolton.....					16 00
Charlevoix....	De Sales.....					26 00
"	St. Agnès.....		82 30	150 00	40 00	20 00
"	Petite Rivière St. François.....	Réparations de maisons d'école.....	61 02	160 00	40 00	26 00
"	Settrington.....	Maison d'école à bâtir.....	56 80	240 00	40 00	26 00
"	St. Irénée.....	Réparations de maisons d'école.....	79 50	214 00	40 00	26 00
"	Iles-aux-Coudres.....		86 01	255 00	40 00	16 00
"	St. Urbain.....		30 86	24 00	40 00	20 00
"	Callière.....		50 26	100 00	30 00	26 00
"	St. Placide.....					26 00
"	St. Fidèle.....		41 38	41 38	40 00	26 00
Compton.....	Hereford.....		40 31	223 00	40 00	26 00
"	St. Romain de Winslow.....		16 75	240 00	40 00	26 00
"	Westbury.....		28 94	80 00	30 00	26 00
"	Witton.....		61 50	260 00	55 00	26 00
"	Clifton Est.....	Soutient six écoles.....	45 78	285 00	50 00	26 00
"	Newport et Auckland.....		63 60	470 00	40 00	26 00
"	Lingwick.....		43 40	128 00	40 00	20 00
Chicoutimi....	Harvey.....		73 93	208 00	40 00	26 00
"	Grande Baie.....		39 34	60 00	40 00	20 00
"	St. Jean.....		152 00	461 00	28 00	20 00
"	Bagotville.....		69 04	156 00	36 00	26 00
"	St. Joseph.....		92 26	325 00	26 00	26 00
"	Laterrière.....					
Montant continué.....						\$ 1458 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES POUR 1867.

CONTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.	Montant de la cotisation prélevée.	Montant de la subvention supplémentaire de mandée.	Subvention supplémentaire accordée.
		Montant continué.....				1458 00
Chicoutimi.....	Chicoutimi (Village).....		90 66	288 00	40 00	26 00
Champlain.....	St. Tite.....		107 12	147 00	30 00	26 00
"	St. Narcisse.....		110 66	282 00	80 00	26 00
Deux Montagnes	St. Columban.....	Réparations de maisons d'école.....	101 30	131 00	40 00	26 00
"	St. Canut No. 1.....		50 34	194 00	40 00	26 00
Dorchester.....	Cranbourne.....	Construction de deux maisons d'école.....	60 04	114 00	30 00	16 00
Drummond.....	Wickham.....		71 04	347 00	30 00	20 00
"	St. Pierre.....	Soutient douze écoles.....	198 40	747 00	40 00	26 00
"	St. Fulgence.....		20 00	61 00	25 00	26 00
"	St. Bonaventure.....		105 24	148 00	30 00	26 00
"	Wendower et Simpson.....	Soutient cinq écoles.....	65 00	480 00	30 00	26 00
"	St. Germain de Grantham.....		177 80	736 00	40 00	26 00
"	Grantham.....		85 90	320 00	100 00	26 00
Gaspé.....	Newport.....		46 96	200 00	40 00	20 00
"	Barre-à-Cheoir.....		27 43	64 00	40 00	20 00
"	St. George de Malbaie.....	Maison d'école détruite par la foudre.....	14 56	61 00	50 00	20 00
"	Cap-des-Rosiers.....		40 00	110 00	40 00	20 00
"	Montlouis.....		22 60	96 00	32 00	20 00
"	Douglass.....		111 68	230 00	40 00	20 00
"	Claridorme.....	Besoin d'une maison d'école.....	25 20	120 00	40 00	20 00
"	St. Anne des Monts.....	Victime de deux incendies.....	98 24	343 00	60 00	26 00
"	York et Haldimand.....		32 34	143 00	40 00	20 00
"	Pabos.....		42 00	328 00	30 00	26 00
"	Grande-Rivière.....		149 00	425 00	40 00	20 00
"	Rivière-aux-Renards.....	Soutient trois écoles.....	69 00	270 00	40 00	26 00
"	Cap Désespoir.....		105 46	208 00	40 00	38 00
"	Ile Bonaventure.....		32 00	80 00	40 00	16 00
"	Percé.....	Vient de construire trois maisons d'école.....	169 04	376 00	40 00	26 00
Hochelaga.....	Côteau St. Louis (Diss.).....		30 00	240 00	100 00	16 00
Huntingdon.....	Huntingdon (Dissidents).....		15 00	32 00	30 00	20 00
L'Islet.....	St. Cyrille.....		72 00	128 00	120 00	20 00
"	St. Aubert.....		149 86	189 00	40 00	26 00
Joliette.....	St. Ambroise (Dissidents).....		24 62	100 00	20 00	16 00
"	St. Côme.....	Pour construction d'école.....			40 00	26 00
"	St. Mélanie.....	Soutient six écoles.....	158 10	430 00	40 00	26 00
"	St. Béatrix.....	Municipalité nouvelle—trois écoles en opération.....	101 18	166 00	40 00	26 00
Kamouraska.....	St. Alexandre.....		171 62	292 00	80 00	26 00
"	N.-D. du Mont Carmel.....		67 60	94 00	40 00	20 00
"	St. Hélène.....		143 57	203 00	40 00	20 00
"	St. Onésime.....		88 60	88 60	40 00	26 00
Lotbinière.....	St. Agathe.....		51 12	52 00	15 00	16 00
"	St. Flavien.....		88 00	240 00	36 00	26 00
"	St. Agapit.....	A besoin d'une nouvelle maison d'école.....	63 34	172 00	32 00	20 00
Lévis.....	Etchemin.....		90 66	138 00	40 00	26 00
"	St. Lambert.....	Maison d'école en construction.....	196 04	250 00	50 00	50 00
Maskinongé.....	St. Didace.....	Cinq écoles en opération.....	157 00	228 00	40 00	26 00
"	St. Ursule.....	Six.....	12 00	22 00	80 00	26 00
"	St. Paulin.....		120 40	200 00	40 00	26 00
Mégantic.....	St. Pierre de Broughton.....		174 40	174 00	40 00	21 00
"	St. Julie.....		158 04	500 00	50 00	26 00
Montcalm.....	St. Julienne.....	Etablissement d'un nouvel arrondissement.....	158 00	389 00	60 00	26 00
Montmagny.....	Ile-aux-Grues.....		68 28	74 00	36 00	26 00
Nicolet.....	St. Gertrude.....		80 64	262 00	80 00	26 00
Ottawa.....	Pripon et Hartwell.....		48 00	200 00	80 00	26 00
"	Notre-Dame de Hull.....		140 10	400 00	40 00	26 00
"	Templeton.....		204 80	934 00	40 00	26 00
"	St. Angélique (Dissidents).....		28 58	29 00	40 00	16 00
"	Montebello.....	Municipalité nouvellement séparée — on y construit une maison pour école modèle.....			40 00	20 00
		Montant continué.....				\$ 2841 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE FAITE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES POUR 1867.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.	Montant de la cotisation prélevée.	Montant de la subvention supplémentaire demandée.	Subvention supplémentaire accordée.
		Montant continué.....				2841 00
Portneuf	St. Bazile	Deux maisons d'école en construction.	226 00	280 00	200 00	26 00
"	Cap Santé	Une maison " "	104 03	296 00	40 00	26 00
Pontiac	Waltham		45 22	196 00	80 00	26 00
"	Bristol	Soutient six écoles.	228 48	804 00	50 00	26 00
"	Sheens		43 98	43 98	40 00	24 00
"	Ile du Calumet		49 35	400 00	60 00	26 00
"	Mansfield		56 90	56 90	40 00	20 00
"	Franktown	Une école fermée faute de ressources.	61 93	212 00	27 00	26 00
"	Clarendon	Six écoles.	263 40	432 00	40 00	26 00
Québec	Stoneham		60 00	60 00	40 00	20 00
"	St. Dunstan		57 08	100 00	40 00	26 00
"	Ste. Foye	A bâti une maison d'école (\$480).	88 00	280 00	40 00	26 00
"	Ancienne Lorette	Pour aider à payer la construction d'une maison dont le coût a dépassé le montant autorisé par la loi.	246 00	572 00	60 00	30 00
"	Cap Rouge		67 50	94 00	50 00	26 00
"	Tewkesbury	Municipalité très-pauvre—construction d'école.				20 00
Rimouski	Ste. Félicité	A fait l'acquisition d'une maison.	128 46	132 00	44 00	26 00
"	St. Mathieu de Rioux		84 10	118 00	36 00	26 00
"	McNider		139 62	140 00	40 00	26 00
"	Métis		180 32	323 00	40 00	26 00
"	St. Fabien		137 50	252 00	80 00	26 00
Richmond	Stoke		70 40	529 00	40 00	26 00
"	Cleveland (<i>Dissidents</i>)					24 00
Saguenay	Ste. Marguerite		22 60		40 00	26 00
"	Saguenay					26 00
"	Tadoussac					26 00
"	Escoumain					26 00
"	Bergeronne					26 00
Shefford	St. Valérien	Cinq écoles à soutenir.	107 40	424 00	50 00	26 00
"	Granby (Village)		30 62	31 00	40 00	26 00
"	Granby (<i>Syndics</i>)		33 54	154 00	40 00	26 00
St. Maurice	Shawenegan		104 18	300 00	50 00	26 00
"	St. Sévère		105 82	174 00	80 00	26 00
Stanstead	Hatley (<i>Dissidents</i>)		17 04	30 00	40 00	26 00
"	Barford		79 14	300 00	40 00	26 00
Témiscouata	St. Eloi		157 92	158 00	40 00	26 00
"	St. Modeste	Gêne par suite de l'incendie de l'église.	70 10	120 00	40 00	26 00
"	St. Epiphane					26 00
Terrebonne	Ste. Marguerite	Nouvelle municipalité.			40 00	26 00
"	Abercrombie		55 96	60 00	26 00	26 00
"	Ste. Agathe des Monts		90 44	98 00	60 00	26 00
Wolfe	Weedon		12 69	160 00	30 00	26 00
"	Wotton		173 32	402 00	50 00	26 00
"	Garthby		31 08	36 00	40 00	26 00
"	Ham, Nord		68 96	400 00	40 00	26 00
"	St. Camille		54 94	200 00	40 00	26 00
		Total.....				\$ 3993 00